

Javier Solana

**3** Lettre du Secrétaire général

Lamberto Dini

**4** Assumer la responsabilité de la sécurité des Balkans

Amiral Guido Venturoni

**8** Les initiatives du Sommet de Washington :  
fournir à l'OTAN les «outils» pour accomplir sa tâche au siècle prochain

Bernard Kouchner

**12** Le défi posé par la reconstruction du Kosovo

Lieutenant Général Sir Mike Jackson

**16** La sécurité, gage d'un avenir meilleur pour le Kosovo, grâce à la KFOR

Matthias Rueb

**20** La reconstruction du Kosovo est en bonne voie — mais vers quoi se dirige-t-on?

Ove Bring

**24** L'OTAN devrait-elle prendre l'initiative de la formulation d'une doctrine  
en matière d'intervention humanitaire?

Lieutenant Général Hartmut Olboeter

**28** Un nouveau Collège pour une nouvelle OTAN

Burak Akçapar

**31** Centres d'entraînement PPP: améliorer la formation et l'entraînement au sein  
du Partenariat pour la Paix

Sebestyén L.v. Gorka

**33** L'OTAN sort-elle renforcée de son élargissement?

**Couverture:** Le Secrétaire général de l'OTAN sortant, Javier Solana, dit adieu aux Kosovars venus le saluer à Prizren, lors d'une visite d'un jour au Kosovo, en septembre.

(Photo AP)

**Infos OTAN**

**22** Nouveau Secrétaire général adjoint pour les plans de défense et les opérations

**25** Nouveau Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour le soutien de défense

**Message du Rédacteur en Chef**

Après 7 années passées à la Revue de l'OTAN, dont les trois dernières en tant que Rédacteur en chef, j'ai quitté l'équipe fin septembre 1999 pour rejoindre le secteur privé. J'aimerais remercier tous les lecteurs fidèles de cette Revue pour leur soutien et je souhaite une réussite totale à mon successeur.

**Keir Bonine**

**Rédacteur en chef :** Keir Bonine  
**Rédactrice en chef adjointe :** Vicki Nielsen  
**Assistante de production :** Felicity Breeze  
**Maquette :** Studio graphique OTAN

L'objectif de cette revue, publiée sous l'autorité du Secrétaire général, est de contribuer à une discussion constructive des thèmes atlantiques. Les articles qui y figurent ne représentent donc pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ou de l'OTAN.

Les articles peuvent être reproduits sous réserve de l'autorisation de la Rédaction et de la mention de leur origine. La reproduction des articles signés doit porter le nom de l'auteur.

La *Revue de l'OTAN* est publiée quatre fois par an en français ainsi qu'en allemand - *NATO Brief*; en anglais - *NATO Review*; en danois - *NATO Nytt*; en espagnol - *Revista de la OTAN*; en grec - *Deltio NATO*; en hongrois - *NATO Tükör*; en italien - *Rivista della NATO*; en néerlandais - *NAVO Kroniek*; en norvégien - *NATO Nytt*; en polonais - *Przegląd NATO*; en portugais - *Noticias da OTAN*; en tchèque - *NATO Review*; et en turc - *NATO Dergisi*.

Un numéro en islandais est disponible une fois par an - *NATO Fréttir*, et des numéros sont aussi publiés, occasionnellement, en russe et en ukrainien.

La *Revue de l'OTAN* se trouve également sur le réseau Internet, comme d'autres publications de l'OTAN, à l'adresse [HTTP://WWW.OTAN.NATO.INT/](http://WWW.OTAN.NATO.INT/)

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de la revue en s'adressant au :

**Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN**  
1110 Bruxelles, Belgique  
Télécopie : (32-2) 707.4579  
Courrier électronique :  
DISTRIBUTION@HQ.NATO.INT

Pour le **Canada** l'adresse est la suivante :

Direction des communications sur la politique étrangère  
Ministère des Affaires extérieures  
et du commerce international  
Promenade Sussex, 125  
OTTAWA, ONTARIO K1A0G2

ISSN 0255-3813

## Une Alliance prête pour le XXI<sup>e</sup> siècle

*Cette lettre sera la dernière que j'adresse aux lecteurs de la Revue de l'OTAN. Après quatre années au poste de Secrétaire général, je quitte l'OTAN pour occuper les fonctions de Secrétaire général du Conseil et de Haut Représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne. Etant donné l'importance croissante que revêt la création d'une Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'OTAN, je considère mes nouvelles fonctions comme un prolongement logique des précédentes. En œuvrant dans le sens d'une Europe agissant avec davantage de cohérence dans le domaine de la sécurité, j'œuvrerai également, à bien des égards, pour une plus grande maturité des relations transatlantiques.*

*Ces relations transatlantiques sont appelées à demeurer au cœur de l'OTAN et de la sécurité euro-atlantique. D'ailleurs, au cours des quatre années pendant lesquelles j'ai eu le plaisir d'être le Secrétaire général de cette Alliance, le dynamisme de notre communauté transatlantique s'est plutôt accru davantage, et a permis à l'OTAN d'accélérer l'adaptation dans laquelle elle s'est lancée à la fin de la guerre froide. Durant ces quatre années, nous avons changé le visage de l'OTAN et celui de l'Europe:*

- *Nous avons accueilli trois nouveaux membres, tout en laissant la porte ouverte à de futures accessions.*
- *Nous avons établi des relations bilatérales avec la Russie et l'Ukraine, afin d'intégrer ces pays importants dans l'architecture de sécurité qui se dessine.*
- *Nous avons créé le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) pour permettre à nos partenaires de participer pleinement à l'édification de notre sécurité future et pour intensifier les consultations politiques avec eux.*
- *Nous n'avons cessé de consolider le Partenariat pour la Paix afin de le rendre plus opérationnel.*
- *Nous avons créé une nouvelle structure de commandement, avec la pleine participation de l'Espagne, pour améliorer nos capacités de gestion des crises, renforcer le rôle des alliés européens et préparer ainsi l'avènement d'un lien transatlantique plus mature.*
- *Nous avons adopté un nouveau Concept stratégique, qui établit un nouvel équilibre entre la tâche traditionnelle de l'OTAN, celle de la défense collective, et ses nouvelles missions dans le domaine de la gestion des crises.*
- *Enfin, et peut-être surtout, nous nous sommes attelés à la tâche ambitieuse qui consiste à apporter une paix et une stabilité durables à la région des Balkans, en Bosnie d'abord et à présent au Kosovo.*

*Aujourd'hui, alors que l'OTAN vient de célébrer son 50<sup>ème</sup> anniversaire, c'est avec fierté que nous pouvons dire que l'Alliance est prête pour le XXI<sup>e</sup> siècle.*

*Il est impossible d'énumérer tous les événements fascinants auxquels j'ai eu le privilège de prendre part. Toutefois, les principales leçons que je peux en tirer sont peut-être les suivantes:*

*En premier lieu, la sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle sera ce que nous en ferons. L'avenir peut être modelé pour autant qu'existent une vision commune, les moyens nécessaires et la solidarité pour les mettre en œuvre.*

*Deuxièmement, à l'instar de toute autre politique, la politique en matière de sécurité doit reposer sur des valeurs. Une politique qui ne s'inspire pas de préoccupations humanitaires ni ne protège les droits de l'individu n'atteint pas son objectif. Au Kosovo, où nos valeurs étaient menacées, nous avons décidé d'agir... et nous avons eu l'avantage.*

*Troisièmement, une approche atlantique de la sécurité demeure notre meilleur espoir de modeler l'avenir. La crise du Kosovo l'a d'ailleurs démontré sans équivoque aucune. Ensemble, l'Europe et l'Amérique du Nord peuvent surmonter n'importe quel défi.*

*Une dernière remarque est peut-être de mise: le dynamisme de l'OTAN ne résulte pas de processus politiques abstraits ni de structures militaires. Il est le fruit du travail de tous au sein de l'Alliance. J'aimerais en conséquence exprimer mes remerciements à tous nos collaborateurs du siège de l'OTAN, du SHAPE et du SACLANT, ainsi qu'à tous les représentants des pays alliés et partenaires. Je tiens en outre à remercier tout particulièrement les hommes et les femmes présents en Bosnie et au Kosovo. Ils construisent un avenir meilleur non seulement pour nous, mais également pour les générations à venir.*



Javier Solana



Javier Solana prend congé des habitants de Prizren après sa visite d'une journée au Kosovo, le 6 septembre 1999. (photo Belga)

# Assumer la responsabilité de la sécurité des Balkans

Lamberto Dini

Ministre italien des affaires étrangères

*La crise du Kosovo a conféré une nouvelle urgence accrue à la question de la sécurité et de la défense européennes, tout en démontrant la primauté des droits de l'homme en politique internationale. Le Ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, fait valoir que la convergence de ces deux réalités comporte de vastes implications pour l'OTAN et pour l'ensemble du système des institutions internationales. Ces institutions, et les Nations Unies en tout premier lieu, doivent gagner en efficacité et en universalité si l'on veut éviter l'apparition d'autres crises comme celle du Kosovo.*



Le Ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini (à droite), et son chef de cabinet, Silvia Fagiolo, se préparent à décoller en hélicoptère de l'aéroport de Skopje pour aller rejoindre les Ministres des affaires étrangères britannique, français et allemand afin de rencontrer le Commandant de la KFOR, le lieutenant général Sir Mike Jackson, au Kosovo, le 23 juin.

(photo Belga)

**J**e remercie la *Revue de l'OTAN* de m'avoir invité à faire part de mes réflexions sur les perspectives pour la sécurité et la stabilité dans les Balkans au lendemain du conflit du Kosovo. Bien que ce conflit ne se soit achevé que depuis peu, le moment est venu de faire le bilan de la situation, ne fût-ce que de manière provisoire.

La guerre qui vient de se terminer à deux pas de l'Italie soulève également des questions quant à notre propre avenir. Les événements dans les Balkans soulignent la nécessité d'améliorer nos capacités de prévention des crises dans un monde forcément violent, imparfait et livré à des intérêts antagonistes. Cette tâche est loin d'être facile, mais on ne saurait s'y soustraire.

La sécurité et la défense sont redevenues une priorité essentielle pour l'Europe. Ceux qui pensaient que la fin de la guerre froide et l'importance moins grande accordée à la dissuasion nucléaire rendraient inutile le maintien de notre dispositif et de nos capacités militaires sont aujourd'hui contraints de reconnaître qu'ils ne peuvent prendre leurs désirs pour des réalités. La guerre au Kosovo semble avoir conféré une urgence nettement accrue à la création d'une force de défense européenne commune, que le Traité d'Amsterdam se borne à évoquer implicitement.

Les Balkans s'inscrivent dans l'histoire inachevée des trois grandes lignes de faille qui ont traversé notre siècle: les deux Guerres mondiales et l'effondrement du système communiste. Les tenants d'anciennes et de nouvelles tendances nationalistes cherchent à se protéger face aux pressions toujours plus vives d'un monde nouveau, en mutation, et qui leur est fondamentalement étranger. Ces tendances sont en outre alimentées par la liberté sans précédent dont nous jouissons aujourd'hui. Dans les Balkans, les gens continuent à avoir l'impression que des événements vieux de plusieurs siècles se sont passés la veille. Ils considèrent leur histoire, même ancienne, comme appartenant à un passé récent, qui demeure étroitement associé au présent.

Après avoir subi pendant tant d'années l'influence des grands empires de l'histoire européenne — celle des Ottomans, des Habsbourg et de l'Union soviétique —, les pays des Balkans ont besoin d'une autorité fédératrice qui les forcera à vivre en paix les uns avec les autres et permettra à leurs sociétés d'aller de l'avant dans le respect des grands principes de la civilisation. Ils demandent à l'OTAN de les défendre, pas tellement contre un quelconque ennemi extérieur, mais contre eux-mêmes, contre leurs propres tentations, contre leurs vieux démons. Ils demandent à l'Union européenne de les conduire vers la terre promise où une économie florissante et la démocratie vont de pair.

## Les leçons du Kosovo

La guerre au Kosovo a livré une somme d'enseignements inégalés pour la sécurité atlantique et la défense européenne en termes de substance, de pertinence et de complémentarité. L'intérêt psychologique de ce conflit — le premier dans lequel l'Alliance atlantique ait été impliquée en cinquante années d'existence — s'explique par sa localisation géographique, les circonstances qui ont justifié le casus belli et la manière dont il s'est achevé. Seule la guerre de Corée a eu un impact comparable sur la sécurité euro-atlantique. Celle-ci eut en effet pour conséquences la création de la structure intégrée de l'OTAN, la tentative, malheureusement avortée, d'établissement d'une Communauté européenne de défense, l'accession de la République fédérale d'Allemagne à l'Alliance et la formulation d'une nouvelle doctrine relative à l'utilisation des armes nucléaires, dite des «représailles massives».

Aujourd'hui, alors que nous avons assimilé les conséquences de l'effondrement du mur de Berlin, voici dix ans, et que nous avons procédé au premier déploiement de forces alliées, nous sommes confrontés à un changement de direction tout aussi radical. Ce nouveau départ a déjà été en partie codifié au Sommet de l'OTAN à Washington, en avril dernier, ainsi qu'au Conseil européen de Cologne, deux mois plus tard. La guerre au Kosovo aura en fait coïncidé avec la finalisation du projet de la nouvelle doctrine stratégique qui met l'OTAN en mesure de redéfinir ses rôles, son objectif, ses limites géographiques, ses modalités de fonctionnement en relation avec d'autres institutions, ses pouvoirs de décision et son équilibre interne.

## Primauté des droits de l'homme

Dans la perspective de la reconstruction de l'ensemble de la région, je souhaiterais résumer, comme suit, les leçons que nous avons tirées de la crise du Kosovo: primauté des droits de l'homme dans les politiques des gouvernements; nécessité d'actualiser la stratégie de l'Alliance; développement manifeste des ambitions de l'Europe; et établissement d'une nouvelle stabilité par le biais des principales institutions internationales.

Alors que la guerre au Kosovo appartient au passé, il deviendra désormais de plus en plus évident que les principes des Nations Unies placent la personne humaine au

centre de toutes choses, et que la protection de cette même personne humaine constitue la véritable «raison d'Etat» de notre époque. Il convient sans nul doute d'améliorer considérablement notre capacité de prévention, comme il importe de mieux adapter les instruments pratiques qui la composent.

Il y a quelques semaines à peine, le Parlement italien ratifiait la convention établissant le Tribunal pénal international des Nations Unies. L'une de nos premières priorités consistera à inviter instamment d'autres pays à faire de même, afin que soit au plus tôt atteinte la barre des soixante pays ratificateurs permettant l'établissement officiel de ce tribunal.

Les droits de l'homme revêtent donc une importance suprême, mais il conviendrait toujours de mesurer toute la gravité des violations de ces droits et de veiller absolument à ce que les coupables soient présentés à la justice, ce qui prendra parfois beaucoup de temps.

## La responsabilité de l'Europe

Comme l'a une fois de plus révélé la Conférence sur le Pacte de stabilité qui s'est tenue à Sarajevo le 30 juillet, l'Europe assume l'essentiel des responsabilités s'agissant de développements de l'après-guerre au Kosovo et dans les Balkans. Il va de soi que, sans les Etats-Unis, la guerre

*Le Premier ministre Lionel Jospin et le Président Jacques Chirac, ainsi que le Premier ministre espagnol José María Aznar (de gauche à droite, au premier plan), se hâtent de prendre place pour la photo des dirigeants présents au Sommet de l'Union européenne de Cologne, en Allemagne, le 3 juin.*  
*(photo Reuters)*



Le Premier ministre britannique Tony Blair écoute son homologue italien, Massimo D'Alema, lors de la conférence de presse organisée à l'issue du sommet italo-britannique du 20 juillet sur la politique de défense européenne.

(photo Reuters)

n'aurait pu être gagnée, mais c'est en tout premier lieu à l'Europe qu'incombe la construction de la paix. Il s'agira peut-être là de la première véritable occasion d'adopter une politique étrangère commune, sans laquelle jamais l'Union européenne ne parviendra à s'affirmer.

La crise du Kosovo a clairement montré la nécessité d'un rééquilibrage en faveur de l'Europe pour ce qui concerne l'avenir de la sécurité euro-atlantique, par la création d'une politique étrangère et de sécurité commune et crédible, afin que l'Union puisse faire entendre sa voix sur la scène politique, tout en usant de la force en cas de nécessité. Les déclarations diffusées à l'issue du Conseil européen de Cologne doivent, en conséquence, se traduire dans les faits. L'Italie et le Royaume-Uni ont approuvé un document commun lors du récent Sommet bilatéral de Londres, aux termes duquel il a été convenu qu'un Comité conjoint des Ministres des affaires étrangères et de la défense se réunirait au moins deux fois par an. A plus long terme encore, les Européens devront assurer une coordination beaucoup plus étroite en matière de recherche, de structure et de déploiement de leurs forces en dehors de l'Union.

L'Union européenne s'avérera-t-elle capable de devenir, *de facto*, la gardienne de la stabilité politique et économique dans les Balkans? Sera-t-elle en mesure de contribuer à la tenue d'élections libres, à la restauration des institutions civiles et au financement de la reconstruction?

Les premières réponses affirmatives et spécifiques à ces questions ont été fournies tout récemment, à Sarajevo d'abord, à la fin du mois de juillet, puis à Bari, au début du mois d'octobre, lors du Sommet organisé pour la reconstruction des Balkans.

## Les nouvelles missions de l'Alliance

Les événements du Kosovo ont donné lieu à la première intervention militaire de l'Alliance visant à mettre fin à de multiples violations des droits de l'homme, actes de répressions et expulsions qui ont suscité l'horreur et l'indignation du monde entier, tout en générant un fort sentiment de solidarité avec les victimes. Et voilà précisément le point crucial sur lequel s'articulent les nouvelles missions qui font partie du concept élargi de «renforcement de la sécurité et de la stabilité de la région euro-atlantique», concept d'une importance essentielle en ce sens qu'il définit la portée future de l'action de l'Alliance. Ces nouvelles missions sont la conséquence naturelle de l'actualisation



de la mission de défense collective élaborée par l'Alliance tout au long de ses cinquante années d'existence. Ces missions s'intègrent, par ailleurs, dans un concept de défense moderne et dynamique, mieux à même d'affronter des menaces qui ne sont plus figées ni aisément identifiables, comme c'était le cas à l'époque de la guerre froide.

Ces nouvelles missions doivent se dérouler en respectant des paramètres stratégiques clairement définis, intégrer de nouveaux types de risques (la prolifération des armes de destruction massive, des conflits régionaux et même locaux) et s'inscrire dans le cadre juridique précis de la Charte des Nations Unies ou du droit international. Au cours de la période de transition faisant suite à la

guerre froide, ces nouvelles missions, et en particulier le recours à la force pour protéger les droits de l'homme, ne pourront qu'élargir le consensus social au sein de l'Alliance. Cela confortera le caractère spécifique de l'OTAN en tant que communauté de valeurs qu'elle est en mesure d'imposer à d'autres.

L'Europe de la prospérité assume la responsabilité d'une partie du continent qui, sans elle, partirait à la dérive. Elle démontre ainsi à ces populations qu'il existe pour elles un avenir après la guerre, tout en leur indiquant le chemin qui conduira également les Slaves méridionaux à rejoindre l'Europe, même si ce n'est pas dans l'immédiat. Certains pourraient s'étonner d'entendre les gouvernements des pays européens faire des promesses tellement audacieuses à des pays aussi attardés, lorsque l'on considère la lenteur des progrès accomplis en vue de l'intégration de la République tchèque, de la Hongrie et de la Pologne. La guerre a cependant eu pour effet d'accélérer et de modifier le déroulement de la construction européenne, tout en révélant à quel point un édifice peut être fragile lorsque ses bases sont uniquement économiques et monétaires.

## Les institutions internationales

La tragédie du Kosovo a conféré une vitalité nouvelle au système des institutions internationales. Au plus fort de la guerre, des discussions se déroulaient déjà sur l'avenir des Balkans et, dès la fin du conflit, le débat a pris la forme du Pacte de stabilité et a conduit les Nations Unies à assumer les tâches de réconciliation et de reconstruction. On se souviendra que, de manière similaire, la structure économique mondiale qui garantit notre bien-être depuis un demi-siècle a été mise en place à Bretton Woods en 1944, bien avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il convient à cet égard de rendre hommage à la clairvoyance des Alliés

qui, avant même d'être sûrs de la victoire, préparaient déjà le chemin d'une paix durable.

De l'échec de Rambouillet à la reprise des négociations par le biais du G8<sup>(1)</sup>, l'Alliance atlantique a été la seule institution internationale impliquée dans la crise du Kosovo. C'est grâce au G8 et à son initiative que l'association de la force et de la diplomatie a été rendue possible, rouvrant les perspectives d'une solution politique et d'un retour, à plus long terme, de la Yougoslavie au sein du concert des nations démocratiques.

Le recours au G8 a confirmé qu'il aurait été une grave erreur d'exclure la Russie du processus de définition de la configuration de l'Europe. A l'instar des Serbes, les Russes sont des Européens, mais les empires dont ils sont tous issus n'étaient européens qu'en partie. La Russie et la

## Plus efficaces et plus universelles

Deux considérations sont, à mon sens, importantes pour l'avenir. En premier lieu, le G8 joue un rôle de plus en plus important en tant qu'instrument de prévention et de gestion des crises internationales. Nous l'avons vu avec le Kosovo, mais on avait déjà pu le constater précédemment, lors du conflit entre l'Inde et le Pakistan. Il se pourrait également que l'on assiste au même scénario à l'avenir, pour d'autres conflits qui restent sans solution.

En second lieu, l'Alliance est fondée à intervenir dans des situations de crise, et elle doit être capable d'agir rapidement et indépendamment des vetos injustifiés prononcés par le Conseil de sécurité des Nations Unies. A plus long

«C'est grâce au G8 que l'association de la force et de la diplomatie a été rendue possible.»  
Le Président russe, Boris Eltsine (au premier plan, à gauche), photographié avec ses homologues du G8, lors du Sommet de Cologne, le 20 juin, où ils ont appelé les Serbes et les Kosovars albanais au respect du cessez-le-feu au Kosovo.

(photo Reuters)



Serbie sont les deux grands perdants de l'Europe postcommuniste. Elles sont traumatisées et blessées dans leur fierté à la suite de l'effondrement des systèmes politiques qu'elles avaient imposés à d'autres pays.

Mais c'est précisément parce que Moscou n'est plus soumise à un régime totalitaire qu'il aurait été d'une rare maladresse de marginaliser la Russie sur le continent européen, en ignorant ses intérêts en matière de sécurité et sa volonté de participer à la prise de décisions affectant l'Europe. Le processus de négociation annoncé par le G8, a trouvé sa conclusion dans le contexte des Nations Unies. C'est en effet l'autorité souveraine de celles-ci qui a cautionné la paix qui s'est ensuivie.

terme cependant, toute paix durable devra inévitablement s'articuler sur les principes des Nations Unies qui sont universellement acceptés. Lors de la crise du Kosovo, la manière dont le G8 est parvenu à mettre son action en concordance avec celle du Conseil de sécurité nous a beaucoup appris.

Ce qui nous amène à la dernière leçon à tirer des événements du Kosovo: la nécessité de poursuivre le processus de réforme des Nations Unies, afin de renforcer leur efficacité et leur universalité, et en particulier celles de l'institution qui assume une responsabilité essentielle dans l'imposition et le maintien de la paix et de la stabilité, à savoir le Conseil de sécurité. ■

(1) Le Groupe des Sept pays les plus industrialisés, plus la Russie.

# Les initiatives du Sommet de Washington: fournir à l'OTAN les «outils» pour accomplir sa tâche au siècle prochain

Amiral Guido Venturoni  
Président du Comité militaire

*Les initiatives qui ont été prises au Sommet de Washington en avril dernier et qui sont mises en œuvre actuellement apportent à l'Alliance les «outils» dont elle a besoin pour entreprendre ses nouvelles missions. Tout en réaffirmant sa fonction première de défense collective, les dirigeants de l'Alliance ont souscrit également aux nouveaux rôles de l'OTAN en matière de gestion des crises et de stabilité par le biais du partenariat, de même qu'à une initiative visant à permettre une plus grande efficacité des opérations multinationales. Le Kosovo est le premier à bénéficier de ces initiatives, qui constituent la clef de la solution aux futurs défis posés à la sécurité en Europe.*

Le 30 juin, au siège de l'OTAN, l'amiral Venturoni tient les journalistes informés de la mission de la KFOR au Kosovo (photo Reuters)

«**D**onnez-nous les outils et nous finirons le travail.» Les célèbres paroles de Winston Churchill ont peut-être été prononcées en de tout autres circonstances voici plus de soixante ans, au début de la Deuxième Guerre mondiale, mais elles décrivent parfaitement les sentiments des pays alliés qui se sont rencontrés en avril dernier au Sommet de Washington pour adopter le nouveau Concept stratégique de l'Alliance. Si la crise du Kosovo était loin de constituer une toile de fond idéale pour ce sommet, plusieurs avancées remarquables ont néanmoins été accomplies à Washington. Les fondements d'une dynamique nouvelle se développent rapidement au sein de l'Alliance, et le Kosovo est d'ailleurs le premier à en bénéficier.

Alors que le concept traditionnel de conflit entre Etats cède le pas à l'agression plus policée à l'intérieur même des Etats, l'Alliance continue d'élaborer de nouveaux moyens de promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité par le biais de la coopération internationale dans la gestion des crises. Le Sommet de Washington aura marqué le début d'une ère nouvelle dans la manière dont l'OTAN mène ses opérations militaires. L'élargissement des perspectives et les initiatives nouvelles doivent aller de pair avec la création et la mise en forme par l'OTAN des outils nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

En tant que président du Comité militaire, organe permettant de concilier les intérêts politiques et militaires de l'Alliance, je veille actuellement à assurer la réussite du volet militaire de tout un éventail d'initiatives découlant du Sommet de Washington. Alors que j'assume mes fonctions depuis plusieurs mois déjà, j'estime le moment venu de faire part de mes réflexions sur l'avenir de l'Alliance par le truchement de notre publication la plus représentative et la plus largement diffusée, la Revue de l'OTAN.

## Les initiatives du Sommet

L'année 1999 a été cruciale pour l'Alliance, une année marquée par l'arrivée de trois nouveaux membres, la perspective grandissante de la paix dans les Balkans et la reprise récente et positive de nos relations avec la Russie. C'est toutefois de l'ensemble des initiatives découlant du Sommet de Washington que proviendra peut-être, à mon sens, la principale inspiration pour l'avenir.



Le nouveau Concept stratégique, pierre angulaire de ce sommet, confirme avant tout la finalité essentielle de l'OTAN, qui consiste à préserver la liberté et la sécurité de tous ses membres, par des moyens tant politiques que militaires. Cette position traditionnelle ne change pas, et la défense collective, le lien transatlantique et la stabilité de l'environnement de sécurité en Europe demeurent les éléments fondamentaux du dispositif militaire de l'Alliance.

Cependant, le sommet a aussi jeté les bases d'une politique de l'Alliance visant à l'expansion de la stabilité par le biais du partenariat et d'une gestion dynamique des crises, politique qui sera essentielle pour la paix, la stabilité et la sécurité au siècle prochain. Si l'environnement en matière de sécurité s'est sensiblement amélioré au cœur de l'Europe depuis la fin de la guerre froide, les régions périphériques du continent sont de plus en plus confrontées à une période de turbulences. L'instabilité est probablement appelée à s'accroître, en raison de la multiplication des différends politiques et ethniques, ainsi que de la mégalomanie de despotes tels que Slobodan Milosevic, qui considèrent que la violence à l'intérieur même des Etats remplace désormais la violence entre Etats comme moyen de trouver une solution à leurs problèmes. C'est pour ces raisons que de nombreux pays font et continueront de faire confiance à la puissance politique et militaire croissante de l'Alliance.

La puissance de l'OTAN a toujours résidé dans l'apport de ses différents pays membres. Reposant sur un mécanisme de consultation devant aboutir au consensus, le processus de prise de décisions de l'Alliance est impressionnant. Dans les pays membres, les forces armées ont toujours joué un rôle important en garantissant un équilibre stratégique en Europe. Le Sommet de Washington a cepen-

dant fait entrer l'Alliance dans une ère nouvelle. Les initiatives qui en découlent confèrent un tout nouvel élan aux pays membres, sont destinées à intéresser un éventail plus large encore de pays partenaires et autres, et sont susceptibles de convaincre d'anciens rivaux des avantages mutuels qui peuvent résulter de missions conjointes et de projets en coopération.

## Le nouveau Concept stratégique

Le nouveau Concept stratégique, adopté au Sommet de Washington, reconnaît que le maintien d'un équilibre stratégique ne revêt plus une importance essentielle dans l'environnement de sécurité actuel. Au fur et à mesure de la définition de nos futurs besoins de défense, nous continuerons à nous écarter des anciens outils de planification reposant sur la parité stratégique, pour nous concentrer plutôt sur les caractéristiques fonctionnelles et sur la «suffisance» des forces armées nécessaires pour exercer une dissuasion crédible et assurer en temps voulu une gestion efficace des crises.

L'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo a montré qu'en dépit de motivations parfois contradictoires relatives au bien commun et des intérêts propres des divers pays, l'OTAN dispose du potentiel nécessaire pour servir de catalyseur au dépassement de son rôle traditionnel de défense collective. Je pense que l'équilibrage de la défense collective par la gestion globale des crises — en d'autres termes, l'association de l'autodéfense et de la projection de forces en cas de crise — constitue la nouvelle dynamique essentielle qui résulte du Sommet de Washington. Beaucoup demeure à faire et il est possible que l'Alliance ne dispose pas encore de toutes les réponses, mais il n'empêche que les premiers fondements ont été posés lors du Sommet de Washington.

Le Kosovo est la preuve qu'il est possible d'engendrer une volonté commune de parvenir à cet objectif.

Le Concept stratégique esquisse, de surcroît, les exigences liées aux futures opérations militaires de l'Alliance, dont les missions de gestion de crise dans des situations ne relevant pas de l'article 5<sup>(1)</sup>. Les actions à prévoir sont susceptibles de se dérouler à une moins grande échelle que les scénarios envisagés pendant la guerre froide. Elles pourraient toutefois durer plus longtemps, exiger dans certains cas une plus grande collaboration à des niveaux de responsabilité inférieurs et se dérouler concurremment avec d'autres opérations. Cette modification de la manière dont l'Alliance s'attend à devoir travailler rend essentielles les nouvelles exigences qui pèsent sur les forces armées, et en particulier sur les structures de forces qui les sous-tendent.

La nécessité de réagir simultanément au moyen de forces interarmées sur plusieurs théâtres d'opérations est d'ores et déjà partiellement satisfaite depuis la mise en place de la nouvelle structure de commandement, qui prévoit des commandements régionaux et assure la souplesse des opérations interarmées. Il n'en demeure pas moins que la nécessité de garantir des niveaux de forces et d'aligner les structures de forces de manière à nous permettre de réagir efficacement et de façon rationnelle demeure la priorité la plus importante du Comité militaire.

## L'Initiative sur les capacités de défense

L'Initiative sur les capacités de défense (CDI) — une autre innovation du Sommet de Washington qui vise à renforcer les capacités militaires de l'OTAN — représente une avancée considérable pour l'Alliance. Elle constituera le fer



*Des véhicules blindés allemands de la KFOR patrouillent dans le centre de Prizren, au Kosovo, le 16 juillet. Ils constituent l'exemple des nouveaux types de missions susceptibles d'échoir à l'avenir à l'Alliance. (photo Reuters)*

(1) L'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord fait référence à la défense collective.



«Le processus de prise de décisions de l'Alliance est impressionnant.»  
Réunion extraordinaire du Conseil de l'Atlantique Nord en session des Ministres des affaires étrangères et de la défense tenue au siège de l'OTAN le 18 juin, en vue de consultations sur la situation au Kosovo.

(photo OTAN)

de lance d'une efficacité accrue dans les opérations multinationales futures et fera sentir ses effets dans tout l'éventail des missions dévolues à l'Alliance. Cette initiative favorisera la coopération à des niveaux de responsabilité inférieurs et mettra tout particulièrement l'accent sur l'interopérabilité entre les pays de l'Alliance et les pays partenaires et autres intervenant sur le terrain, aussi bien pour assurer la défense collective que pour mener des opérations consécutives à une crise, comme en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo ou ailleurs. L'opération *Allied Force*, nom donné à la campagne aérienne dirigée contre les forces de Milosevic, a montré que les militaires disposent du potentiel nécessaire pour gérer des crises difficiles et politiquement sensibles. Le fait d'inclure des pays partenaires et des pays non membres de l'Alliance à tous les stades de la recherche de solutions à la crise du Kosovo a en outre établi une nouvelle référence en matière de coopération internationale.

La combinaison de langues et de cultures multiples sous une seule bannière représente toutefois un défi non négligeable pour l'Alliance. Il convient d'élaborer des procédures pour assurer une plus grande interopérabilité au niveau tactique. Le maintien de l'interopérabilité des forces alliées à une époque marquée par la rapidité de l'évolution technologique est l'un des buts de la CDI. La KFOR montre d'ores et déjà que cela est possible.

Une coopération renforcée, en particulier entre organisations gouvernementales et non gouvernementales, est également essentielle pour la réalisation d'objectifs militaires complexes. Ceux-ci ne peuvent être atteints que dans le cadre d'une stratégie politique claire, associant de multiples activités civiles et militaires qui doivent pouvoir s'effectuer librement au niveau tactique.

## Faciliter les opérations militaires européennes

Le Sommet a servi tout particulièrement à faire prendre conscience que l'Alliance doit poursuivre son adaptation aux exigences d'un nouvel environnement de sécurité, surtout en Europe. Avec les réalités du Kosovo en toile de fond, les dirigeants de l'Alliance sont convenus d'aller de l'avant et de développer les éléments essentiels d'un dispositif défensif de plus en plus souple, apte à réagir plus rapidement aux nécessités liées à la gestion de crises ne relevant pas de l'article 5. Cette aptitude, qui est au cœur du concept d'une Identité européenne de sécurité et de défense, repose sur un rééquilibrage des relations transatlantiques. Elle offrira la perspective d'opérations efficaces dirigées par l'Europe, soutenues par certains éléments des moyens et de l'infrastructure de l'OTAN.

La nouvelle structure de commandement de l'OTAN et la mise en œuvre du concept de groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) feront partie des outils militaires servant de base à cette initiative. Même s'il reste beaucoup à faire, le principal obstacle consiste à concentrer la volonté politico-militaire des pays d'Europe sur une approche unifiée de la défense collective et de la gestion des crises. Cela s'avère essentiel pour renforcer le lien transatlantique et pour permettre aux pays de donner leur feu vert à des opérations militaires européennes dans lesquelles l'Alliance pourrait ne pas être engagée dans son ensemble.

Dans d'autres domaines, de même qu'il est prévu d'élargir notre infrastructure technique, ce qui comporte par exemple la mise en place de réseaux informatiques intégrés et sûrs, le passage à une politique de formation et d'évaluation

commune à l'OTAN est planifié. Nous devons comprendre que des exercices plus nombreux n'aboutissent pas nécessairement à une meilleure formation de nos forces et qu'il convient de trouver des moyens d'améliorer les méthodes de travail et d'utiliser plus efficacement les effectifs.

Dans le domaine de la collecte de renseignements, l'OTAN - qui ne dispose que de capacités propres très limitées en la matière et dépend déjà des pays membres pour l'obtention de renseignements — doit solliciter ses membres pour qu'ils renforcent sensiblement leurs contributions. Cela implique l'acquisition de plates-formes de renseignement supplémentaires afin de compléter le concept de capacité alliée de surveillance terrestre, qui assure une surveillance en profondeur et sans faille aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

## L'OTAN dispose des outils pour accomplir sa tâche

Toutes ces initiatives issues du Sommet de Washington visent à l'amélioration de nos capacités de gestion des crises. Je considère d'ailleurs les développements de ce Sommet avec un très grand optimisme. Ils entraîneront des progrès dans la planification des forces, des modifications dans les structures de forces et un rééquilibrage des niveaux

de forces, qui garantiront que les pays membres soient aptes à faire face aux menaces futures pour leur défense collective, tout en demeurant ouverts et attentifs aux exigences d'une gestion efficace des crises. Du point de vue militaire, le nouveau Concept stratégique est un audacieux pas en avant et - grâce à l'expérience engrangée durant le conflit du Kosovo - il assurera à l'OTAN les moyens d'évoluer et de demeurer bien équipée pour affronter les risques futurs.

Sur le terrain, la KFOR doit faire face à de nombreux défis et il est probable qu'un changement interviendra dans la nature de cette force, qui perd progressivement son caractère de force de l'Alliance pour se muer en une entreprise militaire internationale. Trente-neuf pays, dont la Russie, font déjà partie de la KFOR et d'autres pays n'appartenant pas à l'OTAN lui offrent leur aide. Ce sont là autant de preuves que les fondements d'un effort véritablement international sont déjà bien en place.

Il est encourageant de noter que ces développements étaient déjà largement envisagés avant même le Sommet de Washington. Les décisions prises à celui-ci visent à mettre l'OTAN en mesure d'affronter les défis actuels et futurs propres à un environnement de sécurité incertain, les Alliés ont défini les «outils» qui lui permettront d'accomplir ses missions. Il nous appartient à présent de veiller à ce que les «outils» soient effectivement fournis et de poursuivre la tâche qui consiste à faire entrer l'Alliance dans le XXI<sup>e</sup> siècle. ■

*Des troupes  
internationales  
au garde-à-vous  
pendant la  
cérémonie  
d'ouverture  
de l'exercice  
Cooperative  
Assembly à  
l'aéroport de  
Rinas, en Albanie,  
l'an dernier.  
(photo OTAN)*



# Le défi posé par la reconstruction du Kosovo

**Bernard Kouchner**

*Représentant spécial du Secrétaire général et  
chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)*

*La communauté internationale a accepté une tâche gigantesque en s'engageant à contribuer à la reconstruction du Kosovo. Avec l'aide de la KFOR et sous l'égide des Nations Unies, de grandes organisations internationales collaborent au rétablissement de la vie civile et administrative, tout en préparant la province à des élections et à son autonomie. Toutefois, comme le souligne Bernard Kouchner, le responsable civil international de plus haut rang au Kosovo, l'avenir ne dépend pas uniquement des efforts de la communauté internationale, mais exigera que soit surmontée l'intolérance qui sévit depuis si longtemps dans la région.*

Bernard Kouchner s'adresse à la presse avant la prestation de serment de nouveaux juges d'origine albanaise et serbe à Kosovka Mitrovica, le 31 août.

(photo AP)



**E**n s'engageant à reconstruire le Kosovo, la communauté internationale a accepté de relever un énorme défi. Il ne s'agit pas uniquement de rétablir la paix et d'assurer le retour de populations chassées par la guerre, mais de reconstruire une société complètement disloquée, de créer un environnement démocratique, de remettre sur pied une économie ruinée et d'assurer la renaissance d'une culture dont le droit à l'existence a trop longtemps été nié.

Avec l'aide de la KFOR, la force de mise en oeuvre de la paix au Kosovo dirigée par l'OTAN, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a entrepris de jeter les bases qui doivent permettre d'atteindre ces objectifs. Et je tiens à souligner que les excellentes relations que nous entretenons avec le commandant de la KFOR, le lieutenant-général Sir Mike Jackson, et son équipe, sont essentielles à la réussite de cette mission. Dès le 21 septembre, la KFOR avait démilitarisé la région, tous les anciens combattants ayant respecté la date butoir pour la remise de leurs armes.

Toutefois, le succès de la mission ne se mesurera pas à la réalisation de ces objectifs à court terme, mais bien à l'héritage indestructible que laisseront — ou ne laisseront pas — les valeurs et structures démocratiques que cette mission tente de définir pour la région.

La situation actuelle au Kosovo n'est pas satisfaisante. Comment pourrait-elle l'être? La mission et la KFOR traversent une période extrêmement délicate et dangereuse, à laquelle il fallait d'ailleurs s'attendre à l'issue du conflit. Des craintes pour la sécurité des minorités, et en particulier des Serbes, subsistent; la population ne dispose toujours pas d'une infrastructure adéquate; et la région demeure appauvrie économiquement. Après des années d'oppression et de multiples massacres et atrocités, il ne fallait pas

s'attendre à ce que la situation soit fort différente, ni que la mentalité des gens change du jour au lendemain.

Notre tâche n'est pas impossible. Mais elle exige du temps. La MINUK constitue une opération unique, mise sur pied par le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui vise à préparer le Kosovo aux élections prévues pour le printemps prochain, puis à l'autonomie. Pour parvenir à cet objectif, la MINUK remplit le rôle d'une administration transitoire pour la région. Cela signifie qu'elle accomplit et coordonne avec les Kosovars toutes les fonctions administratives fondamentales: police, activités bancaires, douane, services de santé, enseignement, postes et télécommunications.

De la sorte, et en travaillant avec les Kosovars, la MINUK supervise le développement d'institutions démocratiques autonomes, ainsi que la reconstruction économique et l'aide humanitaire. Pour atteindre ces objectifs, la MINUK collabore avec d'autres organisations internationales, qui sont autant de partenaires à part entière agissant sous l'égide de l'ONU, dont le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union européenne (UE).

## Des tâches essentielles nous attendent...

Des tâches considérables nous attendent, dont l'établissement d'un processus politique pour déterminer l'avenir du Kosovo.

Le chef de la MINUK est le responsable civil international de plus haut rang au Kosovo. L'autorité de ma fonction m'a été attribuée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a créé la MINUK le 10 juin 1999 aux termes de la résolution 1244, tout en autorisant la KFOR à pénétrer au Kosovo. Notre tâche ultime consiste à offrir des perspectives d'avenir à cette région. La MINUK tente d'y parvenir en s'appuyant sur ses «quatre piliers»: quatre organisations et agences internationales qui collaborent dans le cadre d'une structure sans précédent, sous l'égide de l'ONU. Avec les Kosovars, elles mettent en oeuvre les aspects civils de la réhabilitation et de la réforme de la région.

Ces quatre piliers sont les suivants: l'administration civile, sous l'égide des Nations Unies proprement dites; l'aide humanitaire, dirigée par le HCR; le renforcement de



déré comme un important accomplissement.

## Le maintien de l'ordre au Kosovo

La MINUK procède actuellement au déploiement de 3.500 policiers civils armés dans la région, qui proviennent de dizaines de pays et sont placés sous l'égide des Nations Unies. Les deux principaux objectifs de cette Police internationale des Nations Unies (UNIP) consistent à assurer temporairement l'application des lois et à mettre sur pied un Service de police du Kosovo (KPS) profes-

*Des élèves policiers récemment recrutés dans les communautés albanaise et serbe du Kosovo sont rassemblés, manuels en main, pour leur première journée de formation à Vucitern, au Kosovo, le 7 septembre.*

(photo AP)

la démocratie et des institutions, chapeauté par l'OSCE; et le développement économique, qui bénéficie de l'apport de l'Union européenne. Parallèlement, la MINUK travaille en étroite collaboration avec la KFOR à la coordination de leurs efforts conjoints. Je rencontre quotidiennement le commandant de la KFOR, le général Mike Jackson.

## Collaborer avec les Kosovars

Des avancées substantielles ont été accomplies au cours des onze dernières semaines dans tous ces domaines, et nous avons établi des structures pour assurer la participation des Kosovars, non seulement pour qu'ils apportent leurs connaissances, mais aussi pour qu'ils partagent les responsabilités liées au développement et à l'avenir de la région. Ce processus est dirigé par le Conseil de transition du Kosovo, créé le 16 juillet et qui se réunit chaque semaine à Pristina. Ce conseil est le plus haut organe consultatif politique placé sous la houlette de la MINUK. Il offre aux principaux partis politiques et groupes ethniques — à savoir la Ligue démocratique du Kosovo, l'Armée de libération du Kosovo, des membres des communautés serbe, bosniaque et turque, des indépendants et d'autres représentants du Kosovo — l'occasion de contribuer directement au processus décisionnel de la MINUK. Il constitue également un forum pour parvenir à un consensus sur un large éventail de questions liées à l'administration civile, à l'édification d'institutions et à des services essentiels. Le fait que ce conseil pluriethnique ait été établi dans les semaines qui ont suivi la fin du conflit au Kosovo peut être consi-

professionnel et impartial, formé aux méthodes de la police démocratique.

En date du 1<sup>er</sup> septembre, 866 policiers internationaux étaient présents au Kosovo, dont 713 avaient été déployés. Parmi ces derniers, 360 se trouvaient à Pristina, 38 à Mitrovica, 25 à Pec, 31 à Prizren et 25 à Gnjilane. Plus de 150 autres suivaient une formation de base. L'UNIP a affecté 84 de ses membres à la police des frontières, tandis que 24 autres sont chargés de la formation de la KPS. Le premier commissariat de police permanent s'est ouvert à Pristina et des postes de police existent désormais dans certains quartiers de la ville considérés comme des zones «à risques». Les policiers de l'UNIP ont commencé à effectuer des patrouilles conjointes avec la KFOR, et l'UNIP assume progressivement les tâches de détention qui étaient jusqu'à présent dévolues à cette dernière.

*Bernard Kouchner et le commandant de la KFOR, le lieutenant-général Sir Mike Jackson, lors d'une conférence de presse conjointe sur la situation au Kosovo, organisée à Pristina, le 25 juillet.*

(photo Reuters)



## Les Nations Unies: Administration civile

Au nombre de ses réalisations, l'Administration civile rémunère d'ores et déjà des milliers de fonctionnaires, dont des juges, des procureurs, des agents des services de santé et des agents des douanes. Elle a ouvert des points de contrôle aux frontières albanaise et macédonienne, dont des bureaux de douane. Elle a également créé un Conseil juridique consultatif pour l'examen des législations existantes et l'élaboration de projets de lois afin d'éliminer les discriminations; mis sur pied un fonds d'affectation spéciale pour des «projets à effet rapide» de petite envergure, qui aideront les Kosovars à retrouver une vie normale; contribué à la remise au travail des employés des chemins de fer serbes; entamé la radiodiffusion d'émissions par Radio-Télévision Pristina; rouvert le principal bureau de poste et de télécommunications et cinq bureaux secondaires à Pristina; et organisé la collecte des ordures et un système de décharges à Pristina. Les administrateurs civils internationaux et leur personnel sont à l'oeuvre dans les cinq régions du territoire — Pristina, Pec, Mitrovica, Gnjilane et Prizren — qui rassemblent 29 municipalités.

## Le HCR: aide humanitaire coordonnée

Le HCR est responsable du deuxième pilier de la MINUK, à savoir la coordination des activités dans le secteur humanitaire, pour veiller à ce que les Kosovars disposent des logements, de la nourriture, de l'eau propre et de l'aide médicale adéquats. L'une des priorités du HCR consiste à assurer les préparatifs pour l'hiver. Le principal organisme humanitaire contribue à la livraison de tentes, de matelas, de couvertures, de savon, d'ustensiles de cuisine, de jerricanes et de fours aux Kosovars. De plus, dans le cadre de son «programme de protection contre les intempéries d'hiver», elle

*Un membre pakistanais de la Police internationale des Nations Unies (UNIP), aux côtés de huit nouveaux juges — sept Albanais kosovars et un Serbe — qui prêtent serment après leur nomination au tribunal d'arrondissement de Pec-Peja.*

*(photo AP)*



fournit des outils et du matériel aux occupants des habitations endommagées, afin que les familles disposent au moins d'une pièce à l'épreuve des intempéries où trouver refuge cet hiver. La MINUK prépare en outre un projet spécial de «financement des logements», dans le cadre duquel elle fournira de l'argent comptant aux personnes prêtes à procéder elles-mêmes aux réparations de première nécessité.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) vient de procéder à l'évaluation de 718 écoles et a constaté que 446 d'entre elles ont subi des dommages, 113 étant entièrement détruites et 147 autres gravement endommagées. Il n'empêche que le 1<sup>er</sup> septembre, 383 écoles ont rouvert leurs portes dans tout le Kosovo pour accueillir plus de 100.000 élèves. En collaboration avec des partenaires actifs sur le terrain, l'UNICEF oeuvre également à la remise en état des bâtiments scolaires et a d'ores et déjà fourni à de nombreuses écoles des milliers de cahiers, crayons, chaises et pupitres. Avec l'UNICEF et plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fourni des trousseaux de premiers soins destinés à être distribués sur tout le territoire. L'OMS a, en outre, joué un rôle essentiel dans la remise en état de l'hôpital de Pristina.

## L'OSCE: renforcement de la démocratie et des institutions

Responsable du troisième pilier de la MINUK, l'OSCE a créé une école pour former les membres du nouveau Service de police du Kosovo. Elle veille également au respect des droits de l'homme, organise le système judiciaire et le développement des médias et forme des administrateurs locaux. Comme la sécurité constitue l'une des préoccupations

majeures, la mise en place de la Police internationale des Nations Unies et de la KPS ont constitué des priorités. Les candidats à la KPS sont recrutés parmi les différentes communautés ethniques du Kosovo. La nouvelle école de la KPS à Vucitrm, gérée par l'OSCE, a ouvert ses portes le 21 août et la première promotion pluriethnique de 200 candidats et candidates a entamé sa formation de base au début de mois de septembre. L'OSCE déploie de surcroît des observateurs chargés de veiller au respect des droits de l'homme dans tout le Kosovo. Ils bénéficient d'un accès sans entraves à l'ensemble du territoire, pour enquêter sur les violations dans ce domaine.



## Union européenne: développement de l'économie

Le quatrième pilier de la MINUK échoit à l'Union européenne et consiste à assurer la création d'une économie de marché moderne et bien organisée. Cela comporte l'élaboration et la gestion d'un budget permettant l'accomplissement des fonctions publiques de base, la mise en place d'un système de paiements, la résolution des problèmes tels que ceux liés à l'utilisation de devises et taux de change multiples, la création d'une réglementation appropriée au système bancaire, et l'aide au redémarrage de l'industrie par le biais de subventions et de crédits. Dans ce cadre, il faut également assurer la perception de redevances pour les services publics et établir des organismes de régulation pour l'octroi de licences dans des secteurs comme les télécommunications.

Le quatrième pilier permet également de répondre aux besoins immédiats en matière de logement, d'électricité et d'approvisionnement en eau au cours de l'hiver à venir, en assurant la coordination des efforts des donateurs dans ces domaines. Il prend progressivement la relève du pilier humanitaire, particulièrement pour ce qui a trait à la reconstruction des habitations endommagées, et prend le relais de la KFOR, pour la prestation des services publics tels que l'électricité et l'eau. La Commission européenne, organe exécutif de l'Union européenne, constitue l'un des principaux donateurs. Elle a mis sur pied une «Equipe d'intervention au Kosovo», disposant d'un budget de 150 millions de dollars pour 1999, dont la première tranche de 48 millions a d'ores et déjà été affectée aux projets les plus urgents. Une évaluation détaillée des dommages, compre-

nant une étude des problèmes d'infrastructure dans différents secteurs, servira de base à un programme de développement à moyen terme. Ce programme sera présenté lors de la conférence des donateurs en octobre.

## Rebâtir des vies et restaurer l'espoir

Des progrès substantiels ont été réalisés dans le domaine civil et la KFOR accomplit de remarquables efforts dans des conditions extrêmement difficiles, afin de fournir un environnement sûr. Le nombre de cas de harcèlements, de passages à tabac, de meurtres et d'autres crimes a diminué le mois passé. Ces crimes et délits se succédaient à un rythme beaucoup plus élevé au cours des premières semaines du déploiement de la mission, lorsque la région était submergée par un afflux massif de réfugiés sur le retour et de personnes déplacées, dont beaucoup cherchaient à se venger. Il n'en demeure pas moins que des crimes continuent à être commis et qu'ils ne pourront être contrôlés que lorsqu'un système efficace de police sera en place. A cet effet, il faut que l'aide internationale, tant au niveau du soutien que de la formation, se poursuive.

La sécurité et la prospérité du Kosovo ne dépendront cependant pas uniquement du succès des efforts de la KFOR et de la nouvelle police. Elles seront également fonction des emplois que l'on pourra fournir à la population en âge de travailler, du retour des jeunes dans les écoles et universités, des possibilités d'épanouissement et de développement offertes aux Kosovars, et des raisons d'espérer sur lesquelles ceux-ci pourront s'appuyer. Le processus sera lent et il ne pourra se mettre en place que lorsque les sombres nuages de l'intolérance auront finalement quitté cette région. ■

*Des enfants suivent une leçon de mathématiques le 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée des classes, dans leur école en cours de reconstruction à Negrovce. Le bâtiment principal de l'établissement a entièrement été détruit par les Serbes lors du conflit au Kosovo.*

*(photo AP)*

# La sécurité, gage d'un avenir meilleur pour le Kosovo, grâce à la KFOR

Lieutenant Général Sir Mike Jackson

Commandant de la Force internationale de sécurité au Kosovo (COMKFOR)

*Dans les jours qui ont suivi l'acceptation par Belgrade de l'accord de paix et la suspension de la campagne aérienne alliée, la force pour le Kosovo (KFOR) dirigée par l'OTAN a entamé son déploiement, afin de sécuriser la province en vue du retour des réfugiés. Le général Jackson, commandant de la KFOR, décrit le déploiement rapide et synchronisé des plus de 40.000 soldats de la KFOR, en provenance de 39 pays, et les défis auxquels ils sont confrontés pour aider à restaurer l'ordre, à reconstruire l'infrastructure ravagée du Kosovo et à accélérer son retour à la normalité.*



(Photo KFOR PIO)

La KFOR est entrée au Kosovo à partir de l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>(1)</sup> le 12 juin («Jour J»). Elle se composait d'une force de 20.000 hommes, répartis en six brigades: quatre brigades dirigées par la France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis respectivement, ainsi que deux brigades du Royaume-Uni. Dans les six jours qui ont suivi, tous les éléments avancés avaient pénétré au Kosovo, dans le cadre d'une opération ayant exigé une compétence et un professionnalisme considérables de la part des officiers et des soldats du QG de la KFOR et des brigades multinationales.

De redoutables défis attendaient la KFOR à son arrivée au Kosovo. Les forces armées yougoslaves étaient toujours présentes en grand nombre. L'Armée de libération du Kosovo (UCK) était, elle aussi, présente, en armes et bien visible. Des combats étaient toujours en cours. Près d'un million de personnes avaient fui le Kosovo. Celles qui étaient restées craignaient quotidiennement pour leur vie. L'eau et l'électricité étaient rares. Les habitations étaient détruites, les routes minées, les ponts effondrés, les écoles

et les hôpitaux incapables de fonctionner. Il n'y avait plus d'émissions de radio ni de télévision. Toute vie normale était en suspens dans la région.

La priorité immédiate consistait à veiller à ce qu'aucun vide sécuritaire ne puisse se développer entre les forces en retraite et celles qui arrivaient, un vide qui aurait pu être comblé par l'UCK ou tout autre groupe armé. En onze jours, l'opération aboutit à l'objectif annoncé: le retrait des forces yougoslaves du Kosovo et leur remplacement par la KFOR, seule force militaire légitime aux termes de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Tout cela s'était déroulé dans un environnement instable et en rapide mutation, où chaque mouvement était épié et enregistré par les médias du monde entier.

## Les événements qui ont conduit au Jour J

Il est utile de retracer brièvement les événements qui ont conduit à ce Jour J où une action militaire tactique sur le terrain a soudainement pris le pas sur une apparence

Des membres de la 4<sup>ème</sup> brigade blindée reçoivent un accueil enthousiaste lors de leur entrée à Urosevac. Ils font partie de la première vague de soldats britanniques de la KFOR ayant pénétré au Kosovo le «Jour J», c'est-à-dire le 12 juin. (photo Reuters)



(1)

La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel

impasse stratégique. Toute percée semblait de plus en plus irréalisable au début du printemps et nous en étions venus à sérieusement envisager la possibilité d'opérations hivernales.

Fort heureusement, au cours des dernières semaines du mois de mai — alors que la campagne aérienne de l'OTAN se poursuivait et que les pays alliés renforçaient leur présence militaire dans l'ex-République yougoslave de Macédoine —, le président finlandais Martti Ahtisaari, l'envoyé de l'Union européenne, et l'envoyé russe Viktor Tchernomyrdine ont continué leurs navettes diplomatiques entre Moscou, Helsinki et Belgrade. Les termes d'un accord de paix élaboré par le G8<sup>(2)</sup> ont été présentés au président Slobodan Milosevic le 2 juin, et ratifiés le lendemain par le Parlement serbe et le gouvernement fédéral yougoslave.

Pour la KFOR, cette ratification a été rapidement suivie par des journées d'intenses discussions avec des représentants des Forces armées (VJ) et du Ministère de l'intérieur (MUP) yougoslaves, à Blace et à Kumanovo, sur la frontière entre la Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine. Ces discussions ont abouti le 9 juin à un Accord technico-militaire (ATM), établissant en détail ce qui devait être en fait la «relève» des forces yougoslaves battant en retraite par les troupes de la KFOR prenant leur place.

Un jour plus tard, le 10 juin, le Conseil de sécurité des Nations Unies adoptait la résolution 1244, officialisant la mission de la Présence de sécurité internationale fournie par la KFOR sous la direction de l'OTAN, et de la Présence civile internationale ou MINUK (Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo).

## Synchronisation du déploiement avec le retrait serbe

L'ATM prévoyait un retrait échelonné de toutes les forces yougoslaves du Kosovo vers la Serbie, depuis trois zones déterminées, et par quatre points de sortie désignés (voir carte p.18). Ce retrait devait s'achever dans les onze jours, tout en étant parfaitement synchronisé avec l'avance des troupes de la KFOR. Les Yougoslaves ayant demandé un délai de 24 heures supplémentaires, la VJ a obtenu deux jours pour procéder à ses préparatifs et au retrait de ses troupes logistiques avant l'entrée de la KFOR, à cinq heures du matin, le 12 juin.

Le Jour J, la brigade d'encadrement française (BEF) franchissait la frontière juste au nord de Kumanovo. Sa tâche consistait à occuper la partie orientale de la Zone 1 autour de Gnjilane, jusqu'à sa relève par la brigade américaine, puis à progresser vers le nord, jusqu'à Kosovska Mitrovica, et à se muer en brigade multinationale (BMN) Nord. Cette brigade intègre désormais des troupes belges, danoises, russes et des Emirats arabes unis (EAU).

La 12<sup>ème</sup> brigade de Panzers allemande, disposant déjà d'une batterie d'artillerie néerlandaise sous son commandement, a avancé pour sa part sur deux axes. Empruntant le premier axe, elle a remonté la Route FOX vers le nord du Kosovo en direction de ce qui devait constituer l'emplacement de son quartier général final, à Prizren. Le second axe, emprunté par un bataillon, traversait l'Albanie en un large

mouvement enveloppant vers le sud-ouest, pour pénétrer au Kosovo par le poste frontière de Morina, déjà bien connu pour avoir constitué l'un des principaux points de sortie des réfugiés kosovars albanais expulsés. Cette brigade porte désormais le nom de BMN (Sud), dispose d'un quartier général fourni par l'Allemagne et intègre des troupes autrichiennes, allemandes, néerlandaises, turques et russes.

La 4<sup>ème</sup> brigade blindée du Royaume-Uni a été rejointe juste avant le Jour J par la 5<sup>ème</sup> brigade aéroportée britannique, apportant ainsi des forces supplémentaires particulièrement bienvenues à la KFOR. Le Jour J, la 5<sup>ème</sup> aéroportée



— composée d'un bataillon de parachutistes et un autre de Gurkhas — s'est déployée par hélicoptères, afin de prendre le contrôle du défilé de Kacanik, vital du point de vue stratégique, sur la Route HAWK. Des éléments de cette brigade, avec leur quartier général, ont fait ultérieurement mouvement vers l'aérodrome de Pristina. La 4<sup>ème</sup> brigade blindée a été ainsi en mesure de se déployer vers l'avant, jusqu'au point le plus au nord de la Zone 1, et de prendre le contrôle de Pristina, la capitale de la province. Le Royaume-Uni continue à fournir le cadre de ce qui constitue désormais la BMN (Centre). Avec son quartier général à Pristina, elle intègre des troupes canadiennes, tchèques, finlandaises, norvégiennes et suédoises.

Une fois les brigades britanniques et allemandes fermement installées sur leurs positions, la brigade Garibaldi italienne a traversé le défilé de Kacanik, en direction de l'ouest dévasté du Kosovo. Cette brigade constitue désormais le noyau de la BMN (Ouest) et se compose de forces italiennes, espagnoles et portugaises. Son quartier général est établi à Pec et est chargé de la surveillance de la frontière montagneuse avec l'Albanie et le Monténégro.

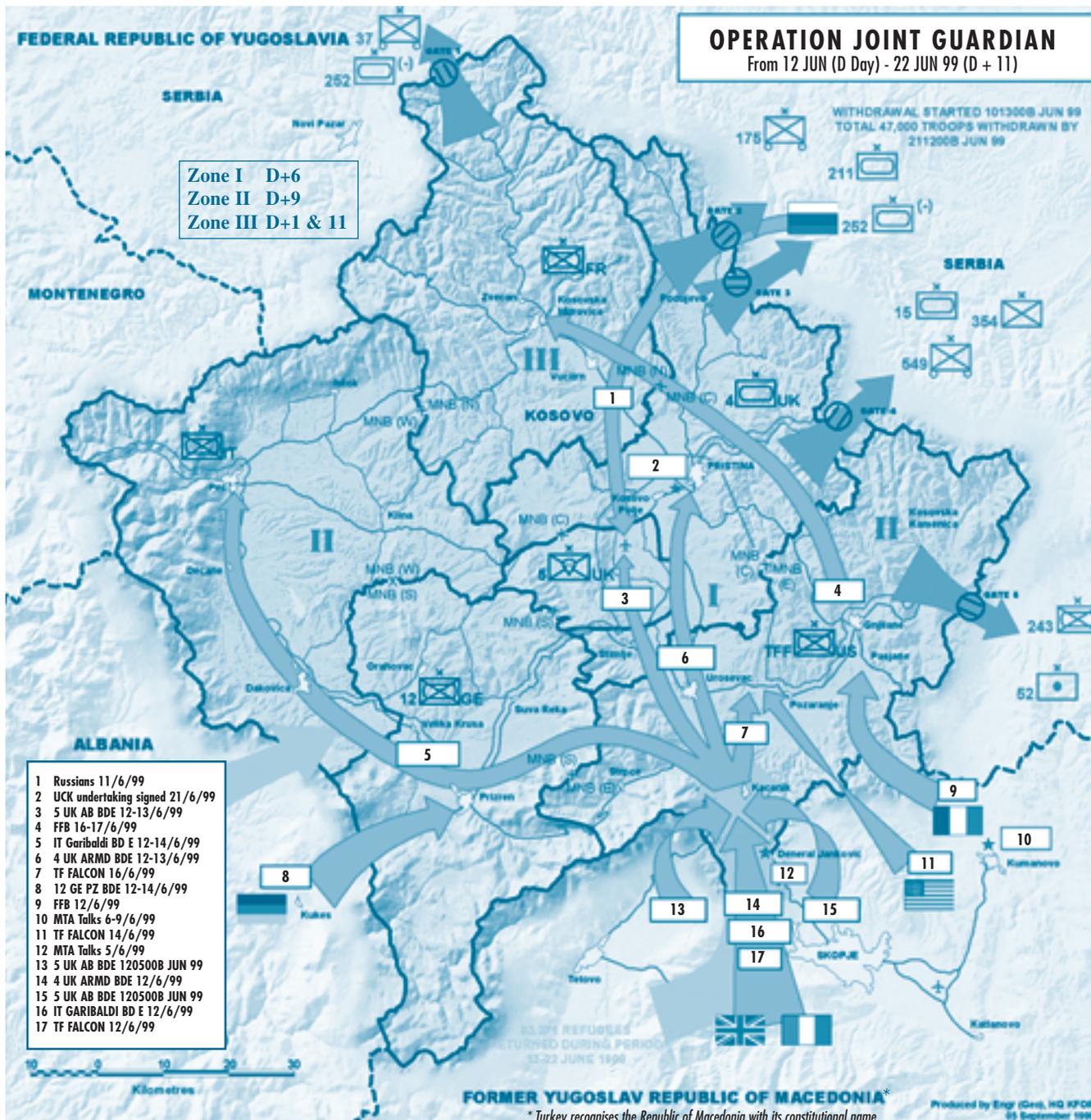
La brigade américaine articulée sur la Task Force Falcon (TFF) a fait mouvement vers l'est du Kosovo le deuxième jour de l'opération, afin de commencer à relever la BEF qui devait progresser vers le nord, dans la Zone III. Les Etats-Unis forment désormais le noyau de la BMN (Est), qui comprend un quartier général de brigade américain à Gnjilane et des forces américaines, grecques, polonaises, russes et ukrainiennes.

*L'Accord technico-militaire est signé le 9 juin, par le général Jackson et des représentants des Forces armées (VJ) et du Ministère de l'intérieur (MUP) yougoslaves, dans une tente dressée à Kumanovo, sur la frontière entre la Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine\**  
(photo Reuters)

*(\*) (La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel*

(2)

*Le Groupe des sept pays les plus industrialisés, plus la Russie*



Le 20 juin, à 17h25, le retrait total des forces yougoslaves était confirmé, soit plus de six heures avant le délai imparti.

## Une participation russe bienvenue

Tout le monde sait aujourd'hui que les éléments avancés des troupes britanniques se sont retrouvés face à des soldats russes à l'aéroport de Pristina, les Russes ayant traversé la Serbie au départ de la Bosnie. Cette présence a suscité naturellement une attention considérable de la part des médias et des milieux politiques, sans pour autant avoir un quelconque effet sur l'opération.

A la suite de l'accord d'Helsinki du 18 juin, une unité des forces aériennes russes s'est vu confier la responsabilité

conjointe du fonctionnement de l'aéroport avec un contingent de l'OTAN, responsable des mouvements aériens. Ces deux forces relèvent de l'autorité du Directeur de la KFOR pour les opérations aériennes au Kosovo. Officiellement ouvert au trafic militaire le 26 juin, l'aéroport de Pristina accueille désormais des vols militaires et humanitaires.

L'essentiel du contingent russe est déployé dans les régions de Kosovska Kamenica avec la BMN (Est) sous commandement américain, de Srbica avec la BMN (Nord) sous commandement français, et de Malisevo et d'Orahovac, avec la BMN (Sud), sous commandement allemand. Les troupes russes font partie intégrante de la KFOR et nous saluons chaleureusement leur participation, eu égard au rôle diplomatique essentiel joué par la Russie dans la recherche d'une solution au conflit.

## L'engagement de l'UCK à remettre ses armes

Dix minutes après minuit, le 21 juin ou «Jour K» — juste après l'achèvement du retrait yougoslave —, au quartier général tactique de la KFOR dans la proche banlieue de Pristina, Hashim Thaci, le commandant en chef de l'UCK, signait l'Engagement de démilitarisation et de transformation que j'ai accepté, au nom de l'OTAN, en qualité de COMKFOR. Cet engagement, qui consacre la volonté de l'UCK de se conformer aux exigences de démilitarisation énoncées dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies, traduit également les aspirations de l'UCK à jouer un rôle au Kosovo. Il a ouvert la voie à une démilitarisation totale, désormais accomplie.

Le 21 septembre, l'UCK a cessé d'exister. Certains de ses membres sont réintégrés dans la société, au titre d'un programme de réinsertion conçu pour offrir aux anciens soldats les compétences nécessaires à un emploi dans la vie civile. D'autres se joignent aux recrues de toutes les communautés pour former le Service de police du Kosovo. Nombre des anciens membres de l'UCK restants devraient, par ailleurs, se joindre à un nouveau corps de protection civile pluriethnique, le Corps de protection du Kosovo, appelé à jouer un rôle important dans les tâches de reconstruction de la région.

Au moment où je rédige ces lignes, la KFOR se trouve au Kosovo depuis quinze semaines et des changements spectaculaires sont intervenus au cours de cette période. Le Kosovo est à présent très différent de ce qu'il était lorsqu'il nous a accueilli le 12 juin. La VJ et le MUP se sont retirés, et la KFOR a pris leur place. La démilitarisation de l'UCK s'est déroulée conformément aux termes de l'engagement. Plus important encore, sans nul doute: au cours des premières semaines qui ont suivi l'arrivée de la KFOR, près de 750.000 personnes sont revenues au Kosovo pour reconstruire leurs foyers et renouer avec une vie normale, témoignant ainsi massivement de leur confiance dans la KFOR et les effets de la présence internationale au Kosovo.

L'arrivée de la KFOR a également coïncidé avec un rééquilibrage relativement brutal des forces. Le climat était extrêmement instable. L'avance de la KFOR et le retrait des forces yougoslaves ont été soigneusement synchronisés, afin d'éviter tout vide militaire. Il n'empêche qu'il n'a guère été simple de combler le vide laissé par le départ de l'administration civile.

## La transfert de pouvoir à l'Autorité civile des Nations Unies

La résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies conférait l'entière responsabilité du Kosovo à la KFOR jusqu'à l'arrivée de l'Autorité civile des Nations Unies. Si la KFOR a cherché en tout premier lieu à restaurer la sécurité et l'ordre public, il était vital qu'elle commençât à reconstruire l'infrastructure détruite de la province et qu'elle ouvrît la voie à un retour rapide à la normalité. Les troupes de la KFOR ont débarrassé des régions entières des mines et des munitions non explosées, en accordant la priorité aux écoles, aux hôpitaux et aux autres bâtiments publics.

Les ponts et les émetteurs de la radio endommagés pendant le conflit ont été réparés. Grâce aux ingénieurs militaires, la principale centrale électrique «Kosovo A» est à nouveau opérationnelle, et la plupart des lignes de chemin de fer sont rouvertes à la circulation des trains.

Dans chacune des zones dévolues aux différentes brigades, des soldats sont chargés de réparer les ambulances et les camions des pompiers, d'organiser la collecte des déchets et, d'une manière générale, de remettre en état tous les services publics vitaux. Comme le rigoureux hiver propre aux Balkans s'approche à grands pas, la priorité est accordée aux réparations dont doivent bénéficier les villages de montagne. Ce sont autant de tâches qui n'incombent pas habituellement à des militaires. Toutefois, comme l'a révélé, à Pâques, la crise provoquée par l'afflux de réfugiés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, les organisations internationales ont besoin de temps pour entamer leur action et les militaires constituent souvent la seule organisation capable de fournir l'appui indispensable aux premiers stades d'une situation d'urgence.

Mais l'Autorité civile des Nations Unies, la MINUK est à présent en place. Elle se compose de quatre piliers:

- ◆ un pilier *humanitaire*, confié au HCR;
- ◆ une *Administration civile*, sous la houlette des Nations Unies;
- ◆ la mise en place *d'institutions*, assurée par l'OSCE; et
- ◆ la *reconstruction*, qui incombe à l'Union européenne.

Cette Autorité civile a commencé à prendre le relais de la KFOR dans de nombreux domaines et, en particulier, la police de la MINUK commence à assumer des responsabilités de maintien de l'ordre public dans la région de Pristina. L'existence de forces de police civiles est essentielle dans toute société démocratique et la constitution du Service de police du Kosovo, composé de membres recrutés au niveau local, permettra de franchir une étape supplémentaire à cet égard.

## «La fortune sourit aux audacieux»

La phase de manœuvres militaires de l'opération est à présent terminée. La tâche n'a pas été aisée, mais les officiers et soldats de la KFOR l'ont accomplie avec beaucoup de professionnalisme, une grande compétence et beaucoup de persévérance. Plus de 40.000 soldats de la KFOR, en provenance de 39 pays, sont actuellement déployés au Kosovo. Ils continuent à assurer la sécurité de l'environnement au sein duquel les Kosovars peuvent espérer bâtir un avenir meilleur.

Il ne fait aucun doute que de nouveaux défis nous attendent, dans la mesure où le Kosovo aspire à devenir une société authentiquement démocratique, ouverte et libre. L'arrivée de l'hiver est proche et il reste beaucoup à faire. En octobre, je passerai le relais au général Klaus Reinhardt, mon successeur à la tête de la KFOR. Le chapitre suivant de l'histoire du Kosovo s'écrit actuellement. J'espère qu'il aura une fin heureuse: *Audentis Fortuna Iuvat*. ■

# La reconstruction du Kosovo est en bonne voie. Mais vers quoi se dirige-t-on?



(Photo FAZ)

Des dizaines de milliers de réfugiés kosovars albanais regagnent le Kosovo. Ils forment un convoi de tracteurs et de voitures qui s'étire sur vingt kilomètres le long de la route étroite qui part de la ville de Kukës, dans le nord de l'Albanie. Nous sommes le 16 juin, soit quelques jours seulement après que les forces de la KFOR dirigées par l'OTAN ont commencé à sécuriser la province

(photo Reuters)

**Matthias Rueb**

Correspondant pour l'Europe du Sud-Est du Frankfurter Allgemeine Zeitung

*Matthias Rueb fait valoir que la réponse de l'OTAN et de la communauté internationale à la crise du Kosovo constitue à la fois un succès et un échec. La plupart des réfugiés sont rentrés au Kosovo, où la KFOR est parvenue à restaurer l'ordre. On peut toutefois se demander si les nombreuses organisations internationales chargées de restaurer les structures civiles dans la région travailleront en harmonie ou en opposition. En fin de compte, affirme-t-il, une approche régionale globale, telle que celle prévue par le Pacte de stabilité et appuyée par la menace du recours à la force, constitue le seul moyen de garantir une paix durable au Kosovo et dans l'ensemble des Balkans.*

## Le bilan des succès et des échecs

L'une des raisons de considérer la campagne aérienne de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie comme un succès est le retour en masse des réfugiés kosovars albanais. Les premières troupes de la force de sécurité internationale dirigée par l'OTAN (KFOR) venaient à peine d'entrer au Kosovo, le 12 juin, qu'un flot de réfugiés commençait à prendre le chemin du retour. Dès le début septembre, plus de 95 pour cent de ceux qui avaient été chassés du pays ou déplacés au sein du Kosovo avaient regagné leurs foyers, au terme du rapatriement le plus rapide du XXe siècle en Europe.

L'OTAN n'est pourtant pas parvenue à atteindre son objectif déclaré qui consistait à éviter un désastre humanitaire — le génocide et l'expulsion — au Kosovo. Un objectif militaire de ce type ne peut être atteint par des frappes aériennes uniquement; il faut impérativement que des troupes au sol soient également utilisées. Il est vrai que le retrait de toutes les troupes yougoslaves et l'arrivée de la KFOR ont créé des conditions grâce auxquelles les effets du génocide et des persécutions au Kosovo ont pu être, par-

tiellement du moins, compensés. Les maisons, les routes et les ponts sont en cours de réparation, et les personnes qui ont été chassées du pays sont en mesure d'y revenir. Mais les pertes en vies humaines sont irrémédiables. Le fait que des milliers de civils kosovars albanais aient été assassinés par les soldats et les bandes paramilitaires serbes signifie que le «bilan» de l'engagement de l'OTAN et de la KFOR au Kosovo sera toujours négatif.

Il est également trop tôt pour dire si le déploiement de forces internationales au Kosovo, en application de la résolution 1244 adoptée le 10 juin par le Conseil de sécurité des Nations Unies, sera un succès. Malheureusement, à l'instar de la campagne de bombardements, les premiers efforts de la force de maintien de la paix se sont soldés par un échec: la KFOR s'est avérée tout aussi impuissante à empêcher l'expulsion de quelque 200.000 Serbes et tziganes depuis le mois de juin que l'OTAN l'avait été à empêcher l'expulsion de quelque 1,5 million de Kosovars albanais au cours des mois précédents. Toutefois, il est peu probable que l'on assiste à un retour en masse des Serbes et des tziganes, et cette seconde expulsion risque donc malheureusement de s'avérer plus permanente.

Dans notre recherche d'un équilibre intérimaire, il convient de ne pas oublier que la cause originelle du désastre humanitaire au Kosovo réside dans la mise en œuvre par le régime de Belgrade d'une impitoyable politique d'apartheid nationaliste. Les effets de cette politique ont pu être accentués par les hésitations de l'Occident et les erreurs d'appréciation stratégique des Alliés au cours de la campagne aérienne, mais il n'en demeure pas moins que les tragédies vécues par l'ex-Yougoslavie trouvent essentiellement leur cause dans la politique répressive du président Slobodan Milosevic, politique à laquelle le Kosovo a été assujéti durant plus de dix ans. Structurellement incapable de se plier à tout compromis et source inévitable de nouveaux conflits violents, cette politique ne changera pas aussi longtemps que Milosevic demeurera au pouvoir.

## Incertitudes juridiques

Il y a certainement là matière à réfléchir. Selon le droit international, le Kosovo demeure une partie de la Serbie et de la République fédérale de Yougoslavie, même si, *de facto* et probablement pour de nombreuses années, la province restera sous le contrôle de la KFOR et de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Les incertitudes juridiques qui résultent de cette situation entravent l'établissement de structures civiles au Kosovo. L'exercice de l'autorité serbe sur cette région a disparu, en ne laissant rien derrière elle qui puisse s'avérer utile. La situation qui prévaut peut être comparée à une anarchie relativement organisée. Quelles lois sont supposées régir le pays? Qui doit les appliquer? Quelle autorité a le plus de poids? Qui assurera l'ordre public? Qui garantira l'approvisionnement en eau et en électricité, la collecte des déchets et la réparation des routes? Qui est prêt à assumer l'entretien et l'amélioration de l'infrastructure?

Les Kosovars albanais rejettent à juste titre la législation discriminatoire du régime serbe et, trois mois après la fin de la guerre, tant les tribunaux que les magistrats étaient toujours dans l'incapacité d'accomplir leurs tâches. La MINUK et le conseil consultatif intérimaire qui a été constitué avec des représentants des différents groupes ethniques du Kosovo n'exercent qu'une autorité temporaire déléguée, qui ne présente aucune légitimité démocratique. Des parallèles apparaissent déjà clairement entre l'engagement occidental au Kosovo et celui en Bosnie-Herzégovine. Le danger existe d'ores et déjà de voir se renouveler les mêmes erreurs.

## Les mesures civiles prennent du retard sur les efforts militaires

La fourniture d'une aide humanitaire constitue manifestement la première priorité. Les gens ont besoin d'un toit pour s'abriter, car dès septembre, au moment où cet article est rédigé, les nuits commencent à fraîchir sensiblement dans les collines du Kosovo et les rigueurs de l'hiver ne sont pas loin. Des approvisionnements en vivres sont également nécessaires, étant donné que la majeure partie des récoltes a été détruite. La KFOR apporte une contribution majeure dans ce domaine, de même d'ailleurs que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG).

Malheureusement, comme en Bosnie, les efforts civils en vue de la restauration de la paix ont pris du retard sur l'action militaire. Le retrait des forces serbes et le déploiement de la KFOR se sont déroulés conformément aux prévisions. Même la démilitarisation de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) s'est achevée le 21 septembre, en dépit d'un certain nombre de complications. Mais trop peu d'efforts ont été consentis pour l'établissement de nouvelles structures civiles. Si la KFOR n'avait pas assumé certaines tâches civiles et humanitaires, le chaos



Le 14 juin, une jeune capitaine du contingent britannique de la KFOR se recueille sur le site supposé d'une fosse commune rassemblant les corps de Kosovars albanais dans le village de Kacanik, au Kosovo (Reuters photo)

actuel serait pire encore. La KFOR est dans l'obligation de remplir la tâche des forces de police, d'arrêter et d'incarcérer des criminels, d'effectuer des contrôles aux frontières, d'assurer la sécurité des écoles et des édifices publics, et, lorsque cela s'avère possible, de protéger les minorités menacées.

Début septembre, les nouvelles forces de la police civile se trouvaient encore au stade embryonnaire. L'engagement de la communauté internationale à mettre à disposition des policiers, fonctionnaires, magistrats, etc. tarde à se concrétiser, si tant est qu'il soit tenu. Si une organisation militaire telle que la KFOR est capable d'agir et de réagir rapidement, grâce à sa structure de commandement, les bureaucraties civiles prennent beaucoup trop de temps pour tenir leurs promesses.

## Un échec d'organisations internationales

L'échec pratiquement inextricable d'organisations internationales conjointement responsables de l'établissement d'un nouvel ordre civil au Kosovo complique encore les choses. Il reste à voir si le Kosovo bénéficiera véritablement des effets synergiques attendus et ne pâtira pas de la rivalité qui oppose habituellement les différentes organisations.

Bernard Kouchner, ancien Ministre français de la santé et fondateur de «Médecins sans frontières», coordonne les activités civiles au Kosovo. Celles-ci couvrent quatre principaux domaines.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de Nouvelle-Zélande, dont la mission au Kosovo est placée sous l'autorité de Dennis McNamara, est responsable de l'aide humanitaire. Il gère, notamment, les approvisionnements destinés aux exilés et les aide à rentrer chez eux. Le HCR a également pour tâche difficile de coordonner le travail de plus de 250 ONG qui ont proposé leur aide pour la reconstruction et la démocratisation du Kosovo.

La mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo, dirigée par l'ancien ambassadeur de l'OSCE en Albanie, Daan Everts (Pays-Bas), est chargée d'accélérer l'établissement d'une société civile démocratique. Sa tâche la plus importante consiste à préparer et organiser les élections prévues pour avril 2000. A cette fin, l'OSCE procède actuellement au recensement des électeurs, une tâche particulièrement ardue et encore compliquée par l'absence de documents d'identité personnels, confisqués par les autorités serbes lors du conflit. Le Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (BIDDH) est chargé de veiller au respect des droits de l'homme au Kosovo.

Travaillant pour le compte des Nations Unies, Tom Koenigs (Allemagne), ancien trésorier de la municipalité de Francfort, est responsable de la mise sur pied de structures administratives civiles. La première priorité de son équipe consiste à restaurer le système judiciaire, ainsi que les administrations municipales et régionales.

L'effort de reconstruction économique du Kosovo, dont l'Union européenne s'est chargée, est dirigé par Joly Dixon (Royaume-Uni), qui occupe un poste de haut niveau au sein de cette même Union européenne. Le principal objectif consiste en la matière à tirer des enseignements des erreurs commises en Bosnie, où le décollage économique tarde à s'effectuer près de quatre ans après la fin de la guerre. Le problème en Bosnie est que l'on a consacré trop d'argent à la reconstruction de l'infrastructure et pas assez au soutien des petites et moyennes entreprises. Au Kosovo, les ressources financières de la communauté internationale devraient, d'abord et avant tout, être utilisées pour contribuer au redémarrage de l'économie, par le biais, par exemple, de prêts à taux avantageux permettant aux populations de s'impliquer activement dans l'effort de reconstruction. Il conviendra de bien garder ce point à l'esprit lors de la conférence des donateurs sur le Kosovo et le Pacte de stabilité qui doit avoir lieu au début du mois d'octobre.

## La stabilité en Europe du Sud-Est

L'engagement de la communauté internationale au Kosovo fait partie intégrante des efforts globaux qui visent à apporter la stabilité et la prospérité à l'ensemble de l'Europe du Sud-Est. A cette fin, un groupe de direction de haut niveau a été créé pour coordonner la reconstruction de l'ensemble de la région. Ce groupe de direction, présidé conjointement par l'Union européenne et la Banque mondiale, regroupe les Ministres des finances des pays industrialisés du G7, ainsi que Bernard Kouchner, en sa qualité de chef de la MINUK, et Bodo Hombach, coordonnateur spécial du «Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est» et ancien dirigeant de la Chancellerie fédérale allemande.

Initié le 10 juin par les Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, le Pacte de stabilité constitue, dix ans après la fin de la guerre froide, une tentative pour mettre finalement un terme à la division du continent européen et promouvoir le processus d'intégration européenne. Le Pacte de stabilité entend relever ce défi en adoptant trois lignes d'action distinctes:

- ◆ développement d'une structure de sécurité paneuropéenne sous les auspices de l'OSCE, réclamant des



INFOS OTAN

### Nouveau Secrétaire général adjoint pour les plans de défense et les opérations

*Edgar Buckley a succédé le 6 septembre 1999 à Anthony Cragg au poste de Secrétaire général adjoint pour les Plans de défense et les Opérations.*

*Diplômé de l'Université de Londres, Edgar Buckley entame sa carrière comme stagiaire au Ministère de la défense du Royaume-Uni en 1973. En 1976, il est nommé secrétaire particulier du Chef adjoint de l'état major de l'armée de l'air. Il bénéficie d'une promotion deux années plus tard et travaille à l'Administration des affaires civiles jusqu'en 1980, lorsqu'il est nommé responsable financier du projet Trident et Directeur financier adjoint pour les Systèmes stratégiques. De 1984 à 1985, Edgar Buckley occupe le poste de Directeur adjoint pour la politique nucléaire. Il est ensuite nommé Chef des ressources et programmes des forces navales. En 1990, il passe un an au Collège royal des études de défense. En 1991, il réalise une étude sur l'efficacité du processus de prise de décision concernant les matériels de défense et une étude sur la réorganisation des services chargés de la politique de la défense. De 1991 à 1992, il dirige l'Unité de maîtrise des armements au Ministère de la défense.*



*En 1992, Edgar Buckley est affecté pour une période de quatre ans à Bruxelles, en tant que Conseiller pour la défense de la délégation du Royaume-Uni auprès de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale. A son retour à Londres en août 1996, il est nommé Sous-secrétaire d'Etat adjoint (pour le Royaume-Uni et l'étranger) au Ministère de la défense, exerçant les fonctions de conseiller politique pour toutes les opérations militaires et les relations en matière de défense du Royaume-Uni avec les pays extra-européens et l'Amérique du Nord. Il demeure à ce poste jusqu'à sa prise de fonctions actuelles au siège de l'OTAN.*

instruments et des institutions plus efficaces pour l'identification et la prévention précoces des conflits dans la région;

- ◆ octroi d'une aide accrue en faveur de la réforme économique;
- ◆ renforcement des démocraties naissantes.

Ces initiatives doivent s'accompagner de perspectives concrètes d'accèsion offertes aux pays qui souhaitent devenir membres de l'Union européenne...c'est-à-dire, tous les pays de la région.

Outre les discussions sur la question centrale que constitue la sécurité, d'autres «tables rondes» seront axées sur des aspects tels que la démocratie et les droits de l'homme, les réformes économiques, ainsi que la coopération entre experts et représentants des gouvernements des pays concernés. C'est ainsi, par exemple, que la «table ronde» sur la démocratie portera sur le renforcement des institutions d'une société civile, le soutien aux médias indépendants, l'élaboration d'un système juridique conforme aux principes de l'Union européenne et la restructuration de l'administration civile. Un autre objectif explicite consiste à préserver la diversité multinationale et pluriethnique des pays de la région.

La «table ronde» sur la coopération économique abordera les questions de la privatisation, de changements structurels et des régimes fiscaux. Les principaux objectifs consistent à intégrer les participants au Pacte de stabilité à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à garantir la libre circulation des biens et des capitaux, et à créer des conditions propices aux affaires et aux investissements. Un autre objectif consiste à lutter contre le crime et la corruption.

## Le Kosovo: un test pour le Pacte de stabilité

Le Kosovo peut être considéré comme un test pour le Pacte de stabilité dans son ensemble. Si la période d'après-guerre n'apporte pas la stabilité à cette région, il n'y aura aucune perspective de paix durable dans l'ex-Yougoslavie. C'est pourquoi la «table ronde» sur la coopération économique organisée dans le cadre du Pacte de stabilité s'est vu adjoindre un groupe de travail sur la reconstruction du Kosovo, dirigé par Marc Franco (Belgique) et l'Agence de reconstruction pour le Kosovo de la Commission européenne.

On ne connaît pas encore exactement la forme institutionnelle que revêtira le Pacte de stabilité. La première réunion au sommet qui s'est tenue à Sarajevo le 30 juillet était essentiellement symbolique et, si elle a abouti à une déclaration finale aux termes très généraux, aucune promesse d'aide concrète n'a été faite. Une conférence séparée des donateurs sur le Pacte de stabilité se tiendra en Italie cet automne.

L'expérience acquise en Bosnie et l'impulsion plus générale donnée par le nouveau Pacte de stabilité pourraient constituer une occasion pour le Kosovo. Les événements de Bosnie nous ont appris que la MINUK doit favoriser plus résolument l'établissement des structures civiles et administrer le Kosovo presque comme un protectorat jusqu'à la tenue des élections. Son rôle de coordination doit



*Un officier britannique de la KFOR trie une pile de passeports et de cartes d'identité ayant appartenu à des Kosovars albanais. Confisqués par les forces serbes, ces documents ont été découverts le 13 juin. L'absence de documents d'identité complique le recensement des électeurs par l'OSCE (Reuters photo)*

s'accompagner de pouvoirs très étendus. Une autre leçon enseignée par le conflit en Bosnie est qu'il convient de promouvoir les activités économiques indépendantes au cours du processus de reconstruction, en permettant, notamment, l'accès à des prêts.

Toutefois, comme il est d'ailleurs reconnu dans le Pacte de stabilité, seule une approche régionale globale peut apporter une paix durable aux Balkans, ainsi que la croissance et la démocratie à l'Europe du Sud-Est. Enfin, comme l'ont montré les guerres dans l'ex-Yougoslavie, la menace du recours à la force, ou même le recours pur et simple à celle-ci par l'OTAN peut parfois s'avérer nécessaire pour contrer une politique militariste de l'un ou l'autre Etat, susceptible de déstabiliser l'ensemble de la région. ■

# L'OTAN devrait-elle prendre l'initiative de la formulation d'une doctrine en matière d'intervention humanitaire?



*Ove Bring, professeur de Droit international  
Collège de défense suédois et Université de Stockholm*

*L'intervention de l'OTAN au Kosovo visait à mettre un terme à la purification ethnique dans la province et à assurer le retour en toute sécurité des Kosovars albanais. Cette intervention a eu pour conséquence la mise en conflit de principes fondamentaux régissant les relations internationales — souveraineté des Etats, non recours à la force et respect des droits de l'homme —, ce qui a suscité un débat public d'une considérable ampleur. L'auteur fait valoir la nécessité urgente de formuler une doctrine en matière d'intervention humanitaire, en s'appuyant sur la norme internationale qui s'affirme peu à peu et qui accorde la préséance à la protection des droits de l'homme sur la souveraineté dans certaines circonstances. Il recommande en outre que l'OTAN prenne l'initiative en la matière.*

**L**a campagne de bombardement alliée contre des cibles stratégiques en République fédérale de Yougoslavie s'est déroulée sans que l'OTAN avance le moindre argument juridique pour justifier son attitude. Lorsqu'un groupe d'étudiants suédois en droit international de l'université de Stockholm a rendu visite, en avril 1999, au siège de l'OTAN à Bruxelles, ils se sont entendu dire qu'il n'existait pas de position arrêtée de l'Alliance en la matière, mais qu'il appartenait aux gouvernements et capitales des pays membres participants de procéder à une évaluation de la situation au regard du droit international et de fournir la ou les justifications considérées comme pertinentes.

D'un point de vue politique et juridique, cette réponse n'était pas satisfaisante à l'époque, pas plus qu'elle ne l'est

aujourd'hui, alors que la campagne de l'OTAN a atteint son objectif consistant à établir une présence internationale au Kosovo pour protéger les droits de l'homme dans la province. En tant qu'organisation, l'OTAN, ou ses membres agissant de concert, devraient — au profit de la communauté internationale — exposer les raisons qui ont justifié cette action collective, que l'histoire considérera probablement comme un cas d'intervention humanitaire.

Tout groupe d'Etats qui s'écarte du principe fondamental de non recours à la force énoncé dans la Charte des Nations Unies<sup>(1)</sup> doit s'attendre à devoir justifier sa position du point de vue juridique. La question est de savoir si l'action de l'OTAN doit être considérée comme illégale ou comme:

*Chassés du Kosovo par les Serbes, des réfugiés kosovars albanais sont parvenus jusqu'à la ville frontalière de Kukës, dans le nord de l'Albanie, d'où ils sont acheminés plus au sud pour leur sécurité par les forces de maintien de la paix de l'OTAN, le 25 mai.*  
(photo AP)



(1)

Chapitre I: Buts et principes, article 2.



- ◆ une entorse exceptionnelle au droit international;
- ◆ une action qui repose sur une nouvelle interprétation de la Charte des Nations Unies en conformité avec le droit international moderne;
- ◆ une tentative de faire évoluer le droit international pour consacrer, en cas de crise humanitaire, la primauté de la protection des populations sur la souveraineté des Etats.

Il est de l'intérêt de l'OTAN (et, à mon sens, de la communauté internationale dans son ensemble) que le point de vue de l'illégalité ne l'emporte pas. Quelle que soit la manière dont l'action de l'OTAN puisse être expliquée — comme entorse au droit, intervention conforme au droit ou élément contribuant à l'évolution progressive du droit —, la communauté internationale n'a reçu à ce jour aucune réponse claire. En fournissant une telle réponse, l'OTAN pourrait influencer l'état du droit. Elle y a déjà contribué dans la pratique, mais il lui reste à énoncer le principe moteur. La «diplomatie silencieuse» représente une méthode inadéquate dans ce cas, parce qu'elle risque de donner l'impression que l'OTAN considère elle-même son action comme illégale et que — même si elle a mené avec succès une «guerre juste» — elle n'est pas prête à livrer la bataille intellectuelle en vue de l'établissement d'un ordre international davantage centré sur les droits de l'homme, qui intègre le concept d'intervention humanitaire.

## L'émergence d'une norme internationale

La plupart des spécialistes du droit international reconnaîtront que, sous sa forme actuelle, la Charte des Nations Unies ne permet pas de justifier le bombardement de la Yougoslavie, étant donné que cette action ne reposait pas sur une décision du Conseil de sécurité aux termes du chapitre VII<sup>(2)</sup> de cette Charte, pas plus qu'elle n'était menée dans un souci de légitime défense collective aux termes de l'article 51 de celle-ci. Or, il s'agit là des deux seules justifications du recours à la force qui sont actuellement prévues en droit international.

Il n'en demeure pas moins que nombre de ces mêmes spécialistes conviendront également qu'une tendance existe aujourd'hui, au sein de la communauté internationale, en faveur d'un meilleur équilibre entre la sécurité des Etats, d'une part, et la sécurité des populations, de l'autre (comme l'a également recommandé la Commission Carlsson-Ramphal sur la gouvernance globale<sup>(3)</sup> dans son rapport «Notre voisinage global» en 1995).

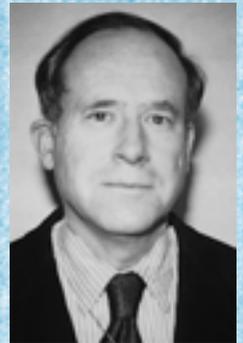
Des déclarations récentes de M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies s'inscrivent également dans cette tendance. S'adressant à la Commission des droits de l'homme à Genève, le 7 avril — au début de la campagne de bombardement de l'OTAN — et faisant référence au «sentiment universel d'indignation» suscité par la répression exercée contre les Kosovars albanais par le régime de Milosevic, il a déclaré: «On constate l'émergence lente, mais inexorable, je pense, d'une norme internationale contre la répression violente des minorités, qui aura et doit avoir la préséance sur les questions de souveraineté.» Kofi Annan a ajouté que la Charte des Nations Unies ne devrait «jamais conforter ni [être] une source de justification» pour «les coupables de violations flagrantes et révoltantes des droits de l'homme».

## Nouveau Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour le soutien de défense

*M. Robert Bell a été nommé Secrétaire général adjoint pour le soutien de défense. Il succède à M. Norman Ray.*

*M. Bell a obtenu un diplôme en affaires internationales à l'US Air Force Academy, Colorado (1969). Il a poursuivi ses études dans le domaine de la sécurité internationale, à la Fletcher School of Law & Diplomacy, Tufts University (1969-70), puis dans celui de la politique de défense et de la politique étrangère soviétique, à la Johns Hopkins School of Advanced International Studies (1971-1972).*

*M. Bell a servi comme commandant d'escadron dans le domaine du contrôle de la circulation aérienne et des communications jusqu'en 1975, époque à laquelle il a rejoint le Congressional Research Service (CRS) à la Library of Congress, à Washington. Au CRS, il a rédigé des rapports sur des questions stratégiques à l'intention des membres du Congrès. En 1979, il a occupé pendant un an le poste de Directeur de la Commission militaire à l'Assemblée de l'Atlantique Nord, à Bruxelles. Après un bref retour au CRS, il a été nommé, en 1981, Conseiller principal pour la politique de défense et la maîtrise des armements auprès du président de la Commission des relations étrangères du Sénat. En 1984, il est devenu Conseiller principal pour les questions liées à la politique stratégique, aux forces nucléaires et à la coopération en matière d'armements au sein de l'OTAN auprès du Président de la Commission des forces armées du Sénat.*



*Début 1993, M. Bell a rejoint le Conseil national de sécurité, à la Maison Blanche, comme Conseiller spécial du Président pour les affaires de sécurité nationale, et comme Directeur principal pour la politique de défense et la maîtrise des armements.*

La question de la protection des droits de l'homme acquiert une importance croissante. Il convient toutefois de donner un sens concret à cette protection. Les principales menaces pour la sécurité dans le monde actuel ne se trouvent pas dans les relations entre Etats, mais sont constituées par les menaces que les gouvernements eux-mêmes font peser sur leurs propres citoyens. Le droit international s'adapte lentement à cette évolution, en établissant de nouvelles structures globales et régionales de maintien de la paix et d'imposition de celle-ci. L'énoncé de nouvelles doctrines relatives à l'utilisation de ces structures contribuerait à l'évolution progressive du droit.

## La résolution «S'unir pour la paix»

Le pouvoir de veto des cinq membres permanents du Conseil de sécurité est remis en question sous sa forme actuelle. Lors de la guerre de Corée (1950-53), la majorité occidentale de l'époque au sein des Nations Unies refusa d'admettre que l'action du Conseil de sécurité pût être bloquée et influencée par le recours au veto de l'Union soviétique, alors que la paix était menacée ou violée. La résolution «S'unir pour la paix», adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1950 permettait à

(2)

Chapitre VII: Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression, articles 39 à 51.

(3)

Un groupe indépendant de 28 dirigeants formé en 1992 par Willy Brandt, issu de la Commission Brandt et coprésidé par Ingvar Carlsson, Premier ministre suédois de l'époque, et Shridath Ramphal du Guyana, alors Secrétaire général du Commonwealth.

une majorité qualifiée de l'Assemblée d'assumer la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationale lorsque le Conseil de sécurité s'avérait incapable ou non disposé à le faire.

Lors de la crise du Kosovo — alors que la Russie et la Chine menaçaient d'opposer leur veto à toute résolution du Conseil de sécurité en faveur d'une intervention —, l'OTAN aurait pu faire appel à l'Assemblée générale dans le cadre du mécanisme «S'unir pour la Paix» pour obtenir l'approbation de son intervention armée. Comme le débat sur le Kosovo n'avait pas entraîné de division nord-sud (une proposition russe hostile à l'OTAN avait été rejetée au Conseil de sécurité le 26 mars 1999 par l'Argentine, le Bahreïn, le Brésil, le Gabon, la Gambie et la Malaisie, notamment), une majorité qualifiée soutenant et légitimant l'action de l'OTAN aurait été tout à fait possible.

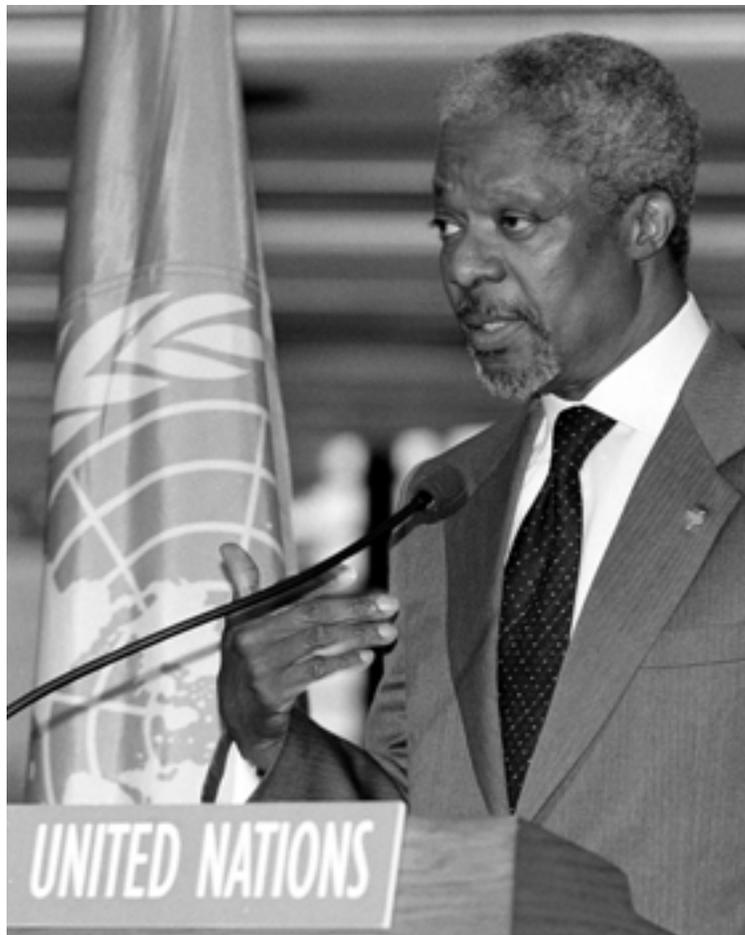
On parle souvent de «processus» en matière de droit et de «processus social mondial» en matière de droit international. Ce dernier intègre les pratiques concrètes des Etats, d'autres positions des gouvernements, les attentes de différents groupes et les exigences de valeurs formulées par différents acteurs de la communauté mondiale, dont les organisations intergouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG). L'issue de ce processus est influencée par l'autorité qu'exerce les participants et les arguments persuasifs qu'ils font valoir. Les sessions à venir de l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres enceintes internationales offriront aux différents pays l'occasion d'accepter ou de rejeter les démarches visant à légitimer ou à critiquer l'intervention au Kosovo. Dans l'intérêt de l'évolution progressive du droit international, l'OTAN et/ou ses principaux pays membres devraient participer à ce processus en énonçant une doctrine en matière d'intervention humanitaire, afin de tenter de donner objectivement un sens au passé au profit de l'avenir.

## Un précédent d'intervention

On peut comprendre que les responsables de l'OTAN se soient jusqu'à présent montrés réticents à envisager l'Alliance comme une organisation internationale aux termes du chapitre VIII<sup>(4)</sup> de la Charte des Nations Unies, par crainte de voir une telle catégorisation comporter des obligations supplémentaires dans le contexte des Nations Unies. Cette crainte n'est toutefois pas fondée. Le chapitre VIII consacre la légitimité et l'utilité des organisations et des accords de sécurité régionaux, mais n'impose aucune obligation autre que celles qui incombent déjà aux Etats dans le cadre de la Charte des Nations Unies (notamment aux termes du chapitre VII). En tant qu'organisation d'autodéfense collective, l'OTAN se doit de reconnaître qu'elle constitue une organisation de sécurité régionale dans le sens de la sécurité collective énoncée par le chapitre VIII,

qui pourrait servir de base pour définir son action au Kosovo comme un cas d'intervention humanitaire.

De la sorte, et bien qu'elle n'ait pas été autorisée par le Conseil de sécurité comme l'exige l'article 53 du chapitre VIII, l'action entreprise au Kosovo pourrait être considérée comme un précédent d'intervention humanitaire collective (et pas unilatérale), menée par une organisation à l'issue d'un processus de prise de décision collective. Ce précé-



dent pourrait en outre se caractériser comme un refus de la passivité face à une crise humanitaire, ouvrant ainsi la voie à une réflexion sur la nécessité pour le droit international de se relier à la moralité internationale. Il est en effet difficilement admissible qu'une population en danger immédiat de génocide soit abandonnée à son sort.

La «Déclaration sur les relations amicales» (1970) de l'Assemblée générale réaffirmait «un devoir de coopérer» dans le cadre du système établi par la Charte. Une interprétation moderne de ce principe devrait obliger les Etats à faire tout leur possible — y compris recourir à une action armée en dernier ressort — pour éviter une crise humanitaire. Un «devoir d'ingérence» impliquant le recours à la force (tel qu'invoqué par le Ministre français des affaires étrangères Roland Dumas en relation avec les Kurdes irakiens en 1991) face à des crises de ce genre est difficilement concevable. Mais la communauté internationale devrait percevoir un «devoir d'agir», même dans des situations où le Conseil de sécurité est paralysé par un veto. Le droit international moderne devrait réserver une possibilité d'intervention aux organisations régionales lorsque la

S'adressant à la Commission des droits de l'homme à Genève, le 7 avril, M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, exprime le «sentiment universel d'indignation» suscité par la répression exercée contre les Kosovars albanais par le régime yougoslave.  
(photo Belga)

(4)  
Chapitre VIII: Accords régionaux, articles 52 à 54.



volonté politique en ce sens et la capacité militaire existent. Si le besoin s'en fait sentir, il faudrait exciper du précédent «S'unir pour la paix» pour soumettre la question à l'Assemblée générale, afin d'obtenir l'approbation des Nations Unies en dehors du cadre du Conseil de sécurité.

## De strictes conditions à toute intervention

Comme l'ont précisé un certain nombre de juristes<sup>(5)</sup>, toute intervention impliquant le recours à la force, en l'absence d'une autorisation du Conseil de sécurité, doit être soumise à de strictes conditions, définies dans le cadre d'une nouvelle doctrine en la matière. Les exigences ci-après devraient être satisfaites:

- ◆ il doit s'agir d'un cas de violation flagrante des droits de l'homme, assimilable aux crimes contre l'humanité;
- ◆ toutes les possibilités de règlement pacifique disponibles doivent avoir été épuisées;
- ◆ le Conseil de sécurité doit s'avérer incapable ou non désireux de mettre un terme aux crimes contre l'humanité;
- ◆ le gouvernement de l'Etat où les atrocités sont commises doit être incapable ou non désireux de corriger la situation;
- ◆ la décision d'entreprendre une action militaire pourrait être prise par une organisation régionale au titre du chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, en excipant du précédent «S'unir pour la paix» pour obtenir

l'approbation de l'Assemblée générale le plus rapidement possible; ou cette décision pourrait être prise directement par une majorité des deux tiers de l'Assemblée générale, conformément à la procédure «S'unir pour la paix»;

- ◆ le recours à la force doit être proportionné au problème humanitaire qui se pose et conforme au droit humanitaire international relatif aux conflits armés;
- ◆ le but de l'intervention humanitaire doit strictement se limiter à mettre fin aux atrocités et à édifier un nouvel ordre de sécurité pour la population du pays concerné.

## L'initiative doit revenir aux membres de l'OTAN

On observe un vaste mouvement d'opinion au sein de la communauté internationale en faveur de l'intervention dans les cas de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Des actes de ce type sont inacceptables cinquante années après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La formulation d'une doctrine en matière d'intervention humanitaire représenterait un aboutissement juridique souhaitable de la crise du Kosovo et constituerait un immense pas en avant pour l'ordre international. Les pays de l'OTAN devraient prendre l'initiative de cette entreprise méritoire, en recensant les questions à traiter et en les soumettant aux enceintes internationales appropriées. ■

*Le 10 juin, les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies approuvent le plan de paix pour le Kosovo, la Chine seule préférant s'abstenir.*

*(photo Reuters)*

<sup>(5)</sup> Michael Reisman & Myres McDougal en 1973, Richard Lillich en 1993, et Antonio Cassese en 1999.

# Un nouveau Collège pour une nouvelle OTAN

Lieutenant Général Hartmut Olboeter  
Commandant du Collège de défense de l'OTAN

Répondant à l'invitation généreuse du gouvernement italien, le Collège de défense de l'OTAN s'est installé, en septembre dernier, dans de nouveaux locaux spécialement construits à son intention à Rome. Plus spacieux et entièrement équipés, ils permettront à la célèbre institution académique de l'Alliance de mieux répondre aux besoins de la nouvelle OTAN, ouverte et élargie, de ses missions et de ses Partenaires. Le nouveau Collège apportera son appui au programme de renforcement de la formation et de l'entraînement (Training and Education Enhancement Programme - TEEP) du Partenariat pour la Paix (PPP), ainsi qu'à l'approfondissement du Dialogue sur la Méditerranée.

C'est le général Dwight D. Eisenhower, commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), qui évoqua la nécessité de créer un Collège de défense de l'OTAN. Dans un télégramme adressé à Washington en avril 51, il disait:

«...[I]l est urgent de former des hommes et des femmes, militaires et civils... capables de s'adapter rapidement à ces conditions nouvelles et d'élargir leurs horizons de manière à saisir les données essentielles de ce défi, pour pouvoir assumer les responsabilités propres à ce nouveau domaine... Ces considérations m'ont amené à la conclusion qu'il est hautement désirable d'établir... un Collège de défense de l'OTAN pour la formation de personnes qui seront appelées à servir dans des postes clés des organismes de l'OTAN.»

Le Collège de défense de l'OTAN fut fondé un peu plus tard la même année. Près de 50 ans se sont écoulés mais la vision et les nobles sentiments de l'époque conservent toute leur actualité. L'Alliance n'en était alors qu'à ses premiers balbutiements, face aux défis de la révolution géopolitique qui se dessinait à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et à l'aube de la Guerre froide. Aujourd'hui, l'OTAN s'adapte aux risques et aux possibilités qui se présentent dans un environnement de sécurité internationale en constante mutation depuis la chute du mur de Berlin.

Chaque année, quelque 500 représentants des pays membres de l'OTAN et de ceux qui participent au Partenariat pour la Paix (PPP) et au Dialogue méditerranéen se rassemblent au Collège pour assister à des cours de plus en plus diversifiés. Les questions clés auxquelles l'Alliance est confrontée et les problèmes géostratégiques y sont analysés avec la participation active de hauts responsables politiques, civils et militaires, et de personnalités éminentes issues de milieux universitaires. Bon nombre des principaux acteurs de l'Alliance d'aujourd'hui sur la scène civile et militaire, sont diplômés du Collège qui, chaque année, ouvre ses portes à de futurs dirigeants.

Le nouveau Collège est plus grand et mieux équipé, doté notamment de nombreuses salles de conférences polyvalentes et des technologies les plus récentes. Les améliorations



apportées ne se limitent pas aux installations; elles concernent aussi les cours, récemment remaniés par le Comité militaire de l'OTAN qui a défini parallèlement la nouvelle mission du Collège:

«Contribuer à l'efficacité et à la cohésion de l'Alliance en élaborant et en proposant:

- ◆ des cours de niveau stratégique sur des questions politico-militaires, visant à mieux préparer les officiers et les responsables désignés à occuper des postes importants au sein de l'OTAN ou en rapport avec l'OTAN;
- ◆ d'autres cours destinés à appuyer les initiatives et les intérêts de l'OTAN.

## Favoriser la compréhension et la coopération

La réussite de nos cours est largement reconnue. Chacun d'eux constitue une plate-forme propice à l'échange d'informations et à la recherche du consensus et

Allocution du Général Olboeter lors de l'inauguration des nouveaux locaux du Collège de défense de l'OTAN, à Rome, le 10 septembre. Le Secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, le ministre de la défense italien et sénateur, Carlo Scognamiglio et le Président du Comité militaire de l'OTAN, l'Amiral Guido Venturoni (de gauche à droite) écoutent le discours du Commandant du Collège.

(photo NOC)

contribue à améliorer la compréhension et la coopération entre l'OTAN et ses Partenaires du PPP et du Dialogue méditerranéen. L'esprit de corps qui se développe spontanément pendant les cours donne naissance à un réseau de contacts utiles entre l'OTAN et ses Partenaires. Cet esprit de corps, très frappant au sein des différents comités, brise les barrières du passé et renforce la confiance mutuelle entre les peuples. Pour reprendre les termes d'un haut responsable russe ayant suivi l'un des cours du Collège en début d'année: «Si davantage de responsables civils et militaires participaient au programme du Collège de défense de l'OTAN, le monde serait beaucoup plus sûr.»

La principale activité organisée dans le cadre du programme général du Collège est le cours de niveau supérieur réservé aux officiers ayant le grade de colonel ou de lieutenant-colonel. Il dure cinq mois et demi et a lieu deux fois par an. Une dizaine de participants PPP au maximum sont invités à y participer. Les cours portent sur l'évolution de la politique internationale en général et sur les questions politico-militaires concernant l'OTAN et le PPP. Un cours PPP/OSCE intégré de deux semaines fait également partie de ce programme qui englobe alors 35 pays.

Le fleuron du programme pédagogique du Collège est un cours de deux semaines destiné à des officiers généraux sélectionnés par les pays de l'OTAN qui a lieu aussi deux fois par an et qui a pour objectif de mieux faire comprendre les questions politico-militaires qui sont d'actualité pour l'Alliance. L'un de ces cours est également accessible aux pays participant au PPP et au Dialogue méditerranéen. Au programme du Collège figurent également un cours destiné aux officiers de réserve de l'OTAN et des séminaires de recherche internationaux — ces derniers sont coparrainés par un institut d'un pays du PPP ou du Dialogue méditerranéen. Deux fois par an, une bourse de recherche est offerte à des ressortissants des pays du PPP souhaitant réaliser des études dans le domaine de la sécurité. L'année prochaine, des participants du Dialogue méditerranéen auront, eux aussi, la possibilité de profiter de cette bourse.

Enfin, la Conférence annuelle des Commandants réunit les responsables des principaux établissements de formation des pays de l'OTAN et de nombreux pays partenaires. Cette conférence est une excellente occasion de débattre et d'échanger des informations sur les meilleures méthodes de formation. Nous nous efforcerons, d'ailleurs, d'en tirer pleinement parti au cours des prochaines années.

## S'adapter au nouvel environnement de sécurité

Le succès du programme pédagogique du Collège est le fruit d'une adaptation et d'une analyse permanentes du nouvel environnement stratégique. Depuis la fin de la Guerre froide, l'OTAN a assisté au développement de grandes unités multinationales, à l'ouverture et à l'élargissement de notre Alliance, et à la formation de coalitions ponctuelles mises en place selon les besoins. Les opérations sont de plus en plus souvent multinationales et conjointes.



Le nouveau bâtiment du Collège de défense de l'OTAN (photo NOC)

Parallèlement, de nouvelles missions ont vu le jour, parmi lesquelles la prévention des conflits, la gestion des crises et les opérations de soutien de la paix. Enfin, des organismes internationaux, y compris des organisations non gouvernementales, jouent un rôle plus important et plus diversifié dans les activités actuelles et potentielles de l'OTAN.

L'enseignement militaire a donc dû s'adapter à cette évolution, pour:

- ◆ permettre aux officiers supérieurs et aux fonctionnaires de rang équivalent de comprendre et d'interpréter correctement de nouveaux événements politico-militaires;
- ◆ dispenser un enseignement multinational de haut niveau;
- ◆ garantir une communauté d'approche par le biais de la formation;
- ◆ favoriser l'analyse et le raisonnement.

Le cadre des opérations a changé, lui aussi. Nous sommes passés d'une stratégie de risque monodirectionnelle à une stratégie pluridirectionnelle, impliquant une définition beaucoup plus large de la sécurité et des rôles respectifs des responsables politiques et militaires.

Pour tenir compte de ces impératifs, les cours reposent désormais sur cinq piliers: recherche du consensus, traitement de l'information, élaboration du concept de valeurs et d'intérêts communs, élargissement des perspectives et maîtrise des langues.

L'avènement de l'âge de l'information et ses corollaires — rôle accru de la technologie et expansion des réseaux mondiaux — contribuent également à révolutionner le système d'enseignement supérieur dans les domaines de la défense et de la sécurité, qui ne peut se soustraire au processus de changement permanent. Pareil contexte nécessite une coopération plus étroite entre les instituts concernés pour que les élites militaires et civiles de demain soient mieux préparées. A cet égard, la Conférence des Commandants est une enceinte de tout premier plan.

## Refléter le nouveau Concept Stratégique

Au cours des prochaines années, la mission du Collège sera déterminée par deux facteurs indissociables. Le pre-

mier est le Concept Stratégique mis à jour, qui définit les cinq tâches de sécurité fondamentales sur lesquelles le Collège doit axer son enseignement, ses discussions et ses exercices: la sécurité, la consultation, la dissuasion et la défense, la gestion des crises, et le Partenariat. Les cours ont pour but d'élargir l'horizon des participants en mettant l'accent sur la gestion des crises, et comprennent un important exercice de trois jours couvrant les processus de négociation, de médiation et de prise de décision. Les propositions les plus récentes concernant le nouveau rôle de sécurité et de défense de l'Europe, soutenu par le lien transatlantique, sont également étudiées dans le détail.

Les ramifications du nouveau Concept Stratégique seront, elles aussi, intégrées dans nos cours qui, d'une façon générale, couvrent:

- ◆ les valeurs et intérêts communs aux Alliés, les missions actuelles et à venir, le concept politico-militaire, les politiques, l'organisation et les méthodes de travail;
- ◆ les risques potentiels pour la sécurité de l'Alliance et de ses membres;
- ◆ les systèmes politique, de sécurité, de défense et socio-économique, et les intérêts des membres de l'Alliance et de leurs Partenaires; leurs capacités, limites et perspectives dans le cadre des relations internationales, notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité, et leur diversité culturelle;
- ◆ le rôle et l'interaction d'autres grandes organisations internationales euro-atlantiques concernées par la sécurité;
- ◆ l'établissement des plans de défense de l'OTAN et la gestion des ressources;
- ◆ la recherche universitaire, l'analyse des experts et les débats sur les questions de sécurité.

## Stimuler la coopération avec les Partenaires

Le deuxième élément moteur de nos activités futures sera la nécessité de développer davantage notre capacité d'ouverture. En fait, le Collège de défense de l'OTAN est devenu un pilier essentiel de la nouvelle OTAN, ouverte, comme le reflètent le programme de renforcement de la formation et de l'entraînement PPP<sup>(1)</sup> et le programme renforcé sur la Méditerranée adoptés au Sommet de Washington.

Cet automne, nous accueillons la République tchèque, la Hongrie et la Pologne, devenus membres permanents de l'OTAN. Certains représentants de ces pays ont déjà suivi le cours de niveau supérieur en tant que Partenaires. Bientôt, notre équipe accueillera en son sein les premiers conseillers universitaires venus de Pologne et de Hongrie; ceux-ci dirigeront les travaux des comités, certains cycles de cours et des stages de courte durée. Cette évolution devrait nous permettre d'encourager les pays du Partenariat et du Dialogue à participer davantage à nos activités. Le Collège entend promouvoir l'intégration totale des pays de l'OTAN avec les participants au Partenariat et au Dialogue, et à la renforcer grâce à une meilleure communication en proposant des formations en anglais et en français.

Nous avons l'intention d'engager les meilleurs orateurs internationaux pour stimuler notre dialogue stratégique. Les échanges de vues de haut niveau sur des problèmes de sécurité communs et des pratiques différentes peuvent être très riches en enseignements et notre but est de faire en sorte que la Conférence des Commandants devienne l'une des plates-formes clés d'un débat constructif au sein de l'OTAN et avec les pays du Partenariat.

## Priorités pratiques

A un niveau plus pratique, le Collège concentrera ses efforts sur l'exploitation totale des nouveaux locaux, afin d'offrir un éventail d'activités encore plus diversifié, notamment aux Partenaires, et de répondre rapidement aux nouveaux besoins.

Pour le Collège, le plein développement des secteurs de la recherche et des technologies de l'information sera également une priorité. Il mettra notamment à profit sa nouvelle fonction de recherche en publiant, selon les besoins, des documents établis dans le cadre de séminaires de recherche internationaux, de bourses et de cours. Les cours sur les technologies de l'information fourniront l'élan nécessaire pour améliorer toute la gamme des équipements de communication et d'automatisation des nouveaux locaux, y compris un site web rénové. Les systèmes internes mis à la disposition des participants et des enseignants seront donc modernisés, de même que les services disponibles au siège de l'OTAN, dans les quartiers-généraux subordonnés et dans de nombreuses institutions nationales travaillant avec le Collège. Que ce soit dans le domaine de la recherche ou des technologies de l'information, nous mettrons tout en oeuvre pour encourager la coopération avec d'autres collèges et instituts stratégiques.

## Au service de la nouvelle OTAN

Servir l'Alliance au Collège de défense de l'OTAN a toujours représenté un défi, mais aussi une source de satisfaction. Comme je l'ai déjà indiqué, le défi est encore plus grand aujourd'hui. En premier lieu, nous devons veiller à ce que le personnel supérieur de l'OTAN, tant militaire que civil, comprenne bien — d'un point de vue stratégique et intellectuel — les tâches de sécurité fondamentales définies dans le nouveau Concept Stratégique.

Le Collège jouera ensuite un rôle clé en répondant aux besoins croissants de coopération et d'intégration avec les nouveaux Partenaires. Ces besoins ont été récemment mis en lumière dans une lettre que m'a adressée l'Ambassadeur d'Ukraine auprès de l'OTAN:

*«La crise du Kosovo souligne l'importance des efforts déployés par le Collège de défense de l'OTAN pour améliorer la compréhension et la collaboration entre les pays membres de l'OTAN et leurs partenaires du CPEA.»*

Le nouveau Collège de défense de l'OTAN continuera à viser l'excellence en s'acquittant de sa mission principale: contribuer à l'efficacité et à la cohésion de l'Alliance et de ses Partenaires pour rester «Votre Collège» au XXI<sup>ème</sup> siècle. ■

(1)  
Voir article sur les Centres de formation du PPP.

# Centres d'entraînement PPP : améliorer la formation et l'entraînement au sein du Partenariat pour la Paix

**Burak Akçapar**

*Division des plans de défense et des opérations de l'OTAN*



*L'intensification de la coopération au sein du Partenariat pour la Paix (PPP) qui donnera à celui-ci un rôle plus opérationnel entraîne un accroissement de la demande en personnel qualifié. Parallèlement, selon M. Akçapar, nous devons faire face aux défis que pose la multinationalité à des échelons inférieurs des structures de force et de commandement et aux exigences liées à une interopérabilité accrue entre les forces de l'OTAN et celles du Partenariat. Ces diverses raisons expliquent pourquoi les responsables de l'Alliance ont lancé le programme de renforcement de la formation et de l'entraînement PPP lors du Sommet de Washington en avril dernier. Ce programme, fondé sur une approche structurée, vise à améliorer et à harmoniser les activités de formation et d'entraînement des pays membres de l'OTAN et du Partenariat, notamment par l'établissement de centres PPP.*

L'objectif principal du programme de renforcement de la formation et de l'entraînement PPP<sup>(1)</sup>, approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres au Sommet de Washington en avril dernier, est de développer les possibilités de formation et d'entraînement pour répondre aux exigences actuelles et futures d'un Partenariat renforcé et plus opérationnel. Il vise à optimiser et à harmoniser les activités nationales menées par les pays membres de l'OTAN et du PPP dans ces domaines, à en augmenter la transparence et à accroître leur contribution au processus de coopération du Partenariat pour la Paix.

## Le concept des centres d'entraînement PPP

Les Alliés comme les Partenaires doivent concentrer leur énergie et leurs ressources, tout en réunissant et en partageant les enseignements tirés du passé et en définissant les pratiques les mieux adaptées. Le programme a montré que l'une des façons d'atteindre cet objectif, était de créer des centres d'entraînement PPP dont la mission sera d'of-

frir à tous les Alliés et à leurs Partenaires des activités de formation et d'entraînement de haute qualité.

Le concept des centres d'entraînement PPP, approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord le 16 novembre 1998, était déjà un début prometteur. Il définit les règles de base devant présider à l'association d'institutions nationales dans le cadre OTAN-PPP. Il s'agit d'une démarche collaborative unique qui permettra de réaliser les investissements en ressources humaines essentiels pour parvenir au Partenariat renforcé et plus opérationnel<sup>(2)</sup> lancé au Sommet de Washington. Au travers de ce concept, les Alliés et les Partenaires ont pris des mesures positives pour donner un rôle plus important aux établissements de formation nationaux des pays du Partenariat.

Le concept souligne l'importance croissante de l'entraînement et de la formation dans le PPP renforcé et le rôle potentiel que les centres d'entraînement PPP peuvent jouer dans l'effort commun visant à apporter des améliorations dans ces domaines, à favoriser la coopération régionale et à contribuer à l'interopérabilité.



*Le Général Wesley Clark, Commandant Suprême des forces alliées en Europe (au centre) retourne à l'école au centre d'entraînement régional de Roumanie, en été 1998, accompagné du Général Gheorge Rotaru et du Chef de l'Etat-major général des forces armées Constantin Degeratu (photo RTC)*

(1)

*Voir rapport du Comité directeur politico-militaire du PPP, annexe E, sur le site web de l'OTAN - [www.nato-int/pfp/d990615f.htm](http://www.nato.int/pfp/d990615f.htm)*

(2)

*Voir Charles J. Dale «Vers un Partenariat pour le XXIème siècle», Revue de l'OTAN Eté 1999.*

Toute installation nationale désireuse d'acquérir le statut de «centre d'entraînement PPP» doit respecter les principes de base énoncés dans le concept. Chaque demande déposée par le pays hôte est soumise à l'examen minutieux d'une équipe de l'OTAN - composée de représentants du Secrétariat international, de l'Etat-major militaire international et des grands Commandements de l'OTAN - puis la reconnaissance officielle de l'installation fait l'objet d'une décision du Conseil.

A ce jour, le Conseil a octroyé le statut de centre d'entraînement PPP à six établissements nationaux de grande qualité. Plusieurs d'entre eux jouissent d'une réputation établie de longue date sur la scène internationale. Ces centres démontrent déjà ce que signifie la dénomination «centre d'entraînement PPP»: qualité, transparence et collaboration. En fait, l'une des raisons principales pour laquelle une installation demande à être désignée officiellement «centre d'entraînement PPP» est que cette reconnaissance conduira à son intégration dans la grande famille des établissements pédagogiques prestigieux.

## Les centres d'entraînement PPP désignés

C'est l'inauguration du centre d'Ankara, en 1998, qui a marqué l'avènement du nouveau réseau de centres d'entraînement PPP. Ce centre offre une formation et un enseignement de qualité aux pays membres du Partenariat et les aide à atteindre les niveaux d'interopérabilité requis pour participer à des opérations et exercices PPP dirigés par l'OTAN. Il propose des stages aux niveaux opérationnel et stratégique, et coordonne et supervise les stages technico-tactiques d'autres écoles militaires turques. Le centre d'Ankara offre tous les avantages de la formation dispensée dans un pays allié, et couvre presque tout l'éventail des objectifs d'interopérabilité définis par l'OTAN pour les forces armées des Partenaires.

Les centres d'entraînement PPP qui ont déjà été désignés dans les pays partenaires sont:

### ◆ Le centre d'entraînement de Yavoriv, Ukraine:

Première installation d'un pays partenaire à avoir obtenu le statut de centre d'entraînement PPP, elle possède une longue expérience dans les exercices PPP et apparentés.

### ◆ Centre d'entraînement PPP d'Almnas, Suède:

Doté d'excellentes installations et pouvant accueillir 80 stagiaires, ce centre vise à renforcer la coopération PPP en général et la coopération PPP dans la région de la mer Baltique en particulier. Parmi ses activités, citons des exercices de simulation, de planification du PPP, l'entraînement PPP et l'entraînement préalable à une mission, des stages destinés aux officiers d'état-major, et des cours de langues, sans oublier d'autres stages et séminaires. Un entraînement en extérieur offre également aux troupes la possibilité de s'entraîner et d'effectuer des exercices de petite envergure sur le terrain. Le centre suédois a participé à la démonstration du réseau de simulation PPP effectuée en marge du Sommet de Washington.

### ◆ Centre d'entraînement PPP de Bucarest, Roumanie:

Fondé en 1997 pour mener des activités d'entraînement conjointes et favoriser une meilleure compréhension des problèmes communs liés à l'OTAN et au PPP, ce centre propose des stages axés sur les opérations au niveau d'une

brigade d'armée, interarmées et de maintien de la paix, ainsi que d'autres stages, en anglais. Les activités se déroulent sous la houlette d'un pays, conformément aux normes de l'OTAN. Elles constituent un excellent exemple de la coopération bilatérale qu'ont engagée Alliés et Partenaires pour établir une infrastructure d'entraînement nationale de haut niveau.

### ◆ Centre de Genève pour la politique de sécurité (GCSP), Suisse:

Cette fondation internationale qui regroupe des membres de l'OTAN et du Partenariat a été créée dans le cadre de la participation suisse au PPP. Ses principales missions sont la formation, la recherche et l'organisation de conférences à l'intention de diplomates, d'officiers supérieurs et de hauts fonctionnaires civils des ministères de la défense et des affaires étrangères des pays de l'OTAN et du PPP. La fondation encourage également l'établissement de réseaux de coopération avec tous les pays, institutions et experts de l'OTAN/du PPP qui travaillent dans le domaine de la politique de sécurité internationale.

La fondation propose un stage de formation international de neuf mois (ITC) et un stage de trois mois sur la politique de sécurité européenne comportant des cours sur la politique de sécurité internationale, la diplomatie préventive et la maîtrise des armements. Le centre fournit également une contribution au groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité des pays membres du PPP, en collaboration avec le centre Marshall américano-germanique et le Collège de défense de l'OTAN<sup>(3)</sup> à Rome.

### ◆ Commandement autrichien des opérations internationales de soutien de la paix:

Succédant à l'ancien centre d'entraînement autrichien pour le maintien de la paix et disposant d'une solide infrastructure et d'une longue expérience dans le domaine du maintien de la paix, cet institut est spécialisé dans la formation d'unités et de personnel civil et militaire à des missions de maintien de la paix.

## Ouvrir la voie

Moins d'un an après la mise en oeuvre du concept des centres d'entraînement PPP, il existe déjà un réseau d'institutions qui ouvre la voie à la formation d'une famille plus grande et plus développée. Ces centres familiarisent les participants avec les procédures de commandement et d'état-major de l'OTAN, ses procédures opérationnelles et logistiques et celles requises dans le cadre d'opérations multinationales et conjointes. Ce réseau contribue au développement de l'interopérabilité entre les forces de l'OTAN et celles des Partenaires affectées à des opérations PPP dirigées par l'OTAN, et aide à renforcer le caractère opérationnel du Partenariat. Les centres offrent également de réelles possibilités de réduction des coûts car les activités de formation et d'entraînement sont organisées localement.

On ne peut que se réjouir de l'excellent début des travaux entrepris pour développer le programme de renforcement de la formation et de l'entraînement PPP, comme il a été demandé au Sommet de Washington, et pour relever le niveau du personnel qui doit être hautement qualifié, ce qui est essentiel pour que le Partenariat puisse avoir un rôle opérationnel plus important. ■

(3)

Voir article précédent  
«Un nouveau Collège  
pour une nouvelle OTAN»

# L'OTAN sort-elle renforcée de son élargissement?

Sebestyén L. v. Gorka

Kokkalis Fellow pour la Hongrie à la Kennedy School of Government de Harvard et consultant chez RAND, à Washington.



*La Hongrie, la Pologne et la République tchèque siègent depuis le printemps dernier au Conseil de l'Atlantique Nord en qualité de membres à part entière, témoignant ainsi de leur réintégration au sein de l'Europe. Certains font valoir que ces pays ont été invités à devenir membres de l'OTAN pour de mauvaises raisons, que leur accession est prématurée et qu'ils ne pourront apporter aucune contribution réelle à l'Alliance. L'auteur n'est pas de cet avis. Il souligne les atouts politiques et militaires que les trois nouveaux membres représentent pour l'OTAN, ainsi que le rôle unique qu'ils peuvent jouer pour favoriser la stabilité sur le continent européen.*

**V**oici dix ans à peine, la Tchécoslovaquie<sup>(1)</sup>, la Hongrie et la Pologne étaient encore soumises à l'hégémonie de l'idéologie marxiste. Ces pays étaient stratégiquement dominés par Moscou et leurs armées faisaient partie du Pacte de Varsovie. Lors de l'effondrement du Bloc de l'Est en 1989-90, ces Etats indépendants ont immédiatement exprimé très clairement leur volonté de «rentrer dans le giron de l'Europe» et leurs aspirations à devenir membres de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne. Le premier de ces souhaits est devenu réalité le 12 mars 1999. Depuis cette date, en effet, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque siègent au Conseil de l'Atlantique Nord en tant que membres à part entière de l'OTAN.

## Un élargissement pour de mauvaises raisons?

Certains font valoir que de mauvaises raisons ont été avancées pour rendre cette accession possible: que la décision d'élargir l'OTAN a en fait été motivée par une sorte de philanthropie de l'Occident, ou par la constatation par celui-ci de l'existence d'une occasion temporaire à exploiter. Ils ajoutent que ces trois pays ont été choisis de manière subjective, en raison de pressions diplomatiques exercées par les Etats-Unis, en dépit du fait que les forces armées de chacun d'entre eux ont cruellement besoin d'être réformées et de l'absence de tout véritable engagement en faveur de l'OTAN.

A mon sens, ces accusations sont sans fondements. Les trois nouveaux membres sont, en fait, essentiels à la définition du nouveau rôle de l'OTAN sur le continent et ils sont, de surcroît, en mesure d'apporter une contribution unique à l'amélioration des relations de l'Alliance avec d'autres pays non membres d'Europe centrale et orientale.

## La réforme des forces armées

Peu après la lame de fond politique de 1989-1990, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque ont pris des mesures drastiques pour modifier la nature de leurs forces armées, en commençant par renoncer aux stratégies agressives et opérer des réductions radicales de leurs niveaux de forces.

Ces mesures ont été suivies, d'une volonté toujours plus marquée de voir les officiers apprendre les langues officielles de l'OTAN (l'anglais et le français) et de formuler de nouvelles missions pour les forces armées. Parallèlement, des efforts étaient consentis pour s'écarter graduellement d'une dépendance absolue à l'égard d'équipements remontant à l'ère soviétique. A cet égard, les trois pays ont mis davantage l'accent sur la recherche de la compatibilité avec l'OTAN, dans le domaine des télécommunications et de la gestion de l'espace aérien notamment.

L'initiative de Partenariat pour la Paix (PPP) lancée par l'Alliance a joué un rôle essentiel dans ce processus, en permettant aux forces de ces pays de mettre en pratique des procédures opérationnelles aux côtés de l'OTAN et d'autres Etats partenaires. C'est ainsi que les trois pays concernés ont été en mesure de contribuer de manière significative à la mise en oeuvre des Accords de Dayton, qui ont mis un terme à la guerre en Bosnie-Herzégovine, en affectant cha-

(1) Désormais la République tchèque et la Slovaquie.



(De gauche à droite) Le Premier ministre hongrois Viktor Orban, le Président tchèque Václav Havel, le Chancelier autrichien Viktor Klima et l'ancien dissident Adam Michnik, rédacteur en chef de la Gazeta Wyborcza de Varsovie, réunis à Vienne le 26 juin, pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition du «Rideau de fer» en 1989.

cun des contingents à l'IFOR/SFOR et, dans le cas de la Hongrie, en mettant à disposition des zones d'accueil et en autorisant sur son territoire le transit d'unités se dirigeant ou revenant de l'ex-Yougoslavie.

Chaque pays est, à des degrés divers, parvenu à créer et à mettre graduellement en oeuvre un cadre de contrôle civil et démocratique des forces armées. Il convient néanmoins de rester réaliste et de reconnaître que de sérieux défis subsistent pour ce qui concerne la réforme des forces armées en général. Les contraintes les plus manifestes sont d'ordre financier. Les



Le 18 mars de cette année, lors des premiers exercices de l'OTAN avec la participation de troupes hongroises, polonaises et tchèques en tant qu'alliés à part entière, un officier britannique (au centre) sert la main du pilote hongrois d'un véhicule blindé de fabrication russe, près de Gemona Dei Friuli, en Italie. (photo Belga)

budgets de la défense des trois nouveaux membres représentent actuellement environ 2 pour cent de leur PIB. Ce pourcentage insuffisant ne leur permet pas de doter leurs forces d'équipements militaires en bon état de fonctionnement, interopérables avec ceux de l'OTAN et, de préférence, de fabrication occidentale. Il s'avère en outre difficile d'attirer des candidats officiers de valeur dans l'armée, de même que de constituer un cadre de civils possédant les compétences nécessaires, en raison des incertitudes qui caractérisent l'environnement de sécurité en cette fin des années 1990.

Certaines des critiques adressées aux trois nouveaux membres de l'OTAN sont peut-être justifiées pour ce qui concerne les efforts de réforme de leurs forces armées. Il est toutefois facile de sous-estimer l'ampleur de l'ensemble de tâches sans précédent auxquelles sont confrontés les ex-pays communistes désireux de devenir membres de l'OTAN. Ils doivent non seulement gérer la transition vers une économie de marché — rappelons-nous que même certains pays occidentaux éprouvent actuellement encore des difficultés pour concilier les principes du libre marché et les exigences de l'Etat providence moderne —, mais sont de surcroît tenus de rétablir des principes démocratiques pour raffermir leur ancrage à l'Europe. Il serait insensé d'exiger que les efforts consacrés à la

réforme de la défense l'emportent sur ceux consentis pour promouvoir les réformes démocratiques et économiques en général. Il est impossible de créer et d'entretenir une communauté de défense crédible et confiante qui soit autarcique et totalement isolée de la société qui assure son existence.

Quelles que soient les critiques qui puissent être adressées quant à l'ampleur de la modernisation et des réformes des forces armées de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque, une chose est claire: la rupture avec l'idéologie communiste et toute stratégie militaire agressive est consommée, et ces trois pays se dirigent sans aucun doute dans la bonne direction. Il est peut-être vrai que le Pacte de Varsovie entretenait une mentalité parmi ses officiers qui ne favorise guère l'interopérabilité avec les forces occidentales et que les trois pays continuent à dépendre fortement de matériel militaire remontant à l'ère soviétique. Mais leurs gouvernements se sont très tôt engagés politiquement à se rapprocher de l'Alliance, à promouvoir l'apprentissage des langues officielles de l'OTAN et à adopter les normes et concepts de l'Alliance.

## Les contributions à l'Alliance

Il existe plusieurs façons de procéder à l'évaluation des contributions militaires que les trois nouveaux membres apportent à l'Alliance. En temps de paix, ces pays peuvent compter sur un total de près de 350.000 militaires d'active. Avant même d'accéder au Traité de l'Atlantique Nord, la Hongrie et la République tchèque étaient chacune pratiquement prêtes à déployer jusqu'à une unité de la taille d'une brigade pour des missions de paix dirigées exclusivement par l'OTAN et ne relevant pas de l'article 5(2). La Pologne sera pour sa part en mesure de fournir deux à trois fois plus de troupes. Le fait que, voici dix ans à peine, ces mêmes forces avaient pour vocation de détruire l'Alliance de l'Atlantique Nord et de vaincre les démocraties libérales occidentales rend d'autant plus importantes les contributions que les trois nouveaux membres apportent aujourd'hui à l'Alliance.

## Une expérience en matière d'entraînement et de maintien de la paix

L'époque de la guerre froide a légué aux trois pays de vastes installations d'entraînement, d'ores et déjà très appréciées par les troupes de l'OTAN. Il s'agit là d'un atout important, eu égard aux restrictions politiques et écologiques plus sévères auxquelles certains Alliés sont confrontés pour l'utilisation de leurs propres installations. Deux des trois pays — la Hongrie et la Pologne — disposent également de leurs propres infrastructures d'entraînement au maintien de la paix, destinées à former du personnel d'encadrement répondant aux exigences particulières des «opérations autres que la guerre», ce dont tous les pays de l'Alliance ne peuvent pas se vanter.

Ajoutons que la Hongrie a acquis une précieuse expérience en accueillant les troupes de l'IFOR et de la SFOR avant leur déploiement en Bosnie-Herzégovine. La récente crise du

(2) L'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord se réfère à la défense collective.

Kosovo a clairement démontré qu'une part considérable des tâches futures de l'OTAN sera probablement consacrée à des opérations telles que celles dévolues à la SFOR et à la force de mise en oeuvre de la paix au Kosovo (KFOR), qui exigent des zones d'accueil stables et proches de la région concernée, ainsi qu'un personnel entraîné à gérer des opérations aussi délicates du point de vue logistique que l'apport d'un soutien à des effectifs humanitaires et de maintien de la paix.

## Le complexe militaro-industriel

Un autre atout militaire important que ces pays apportent à l'Alliance est la capacité militaro-industrielle dont ils disposent. La Pologne possède un complexe militaro-industriel substantiel, grâce auquel elle peut équiper ses forces et celles d'autres pays dans différents domaines, les hélicoptères constituant l'un de ses points forts. La République tchèque bénéficie, elle aussi, d'une solide réputation pour la qualité de ses produits militaires, dont les avions d'entraînement, les munitions et les armes légères.

La Hongrie est sans doute la moins bien dotée dans ce domaine, mais son potentiel ne peut être ignoré. Au cours des dernières années, des groupes de concepteurs et d'ingénieurs ont développé de nouveaux produits orientés vers la défense, tels que des armes légères, divers modèles novateurs de munitions et même un véhicule d'attaque rapide (le Szocske), un type d'engin très précieux pour les forces spéciales de l'OTAN. Ces réalisations sont d'autant plus impressionnantes lorsque l'on considère la taille du pays, les contraintes liées à l'après-guerre froide et la tendance durable à vouloir récolter les dividendes de la paix.

Outre les capacités purement nationales, il convient également de mentionner le développement favorable de la coopération régionale entre les trois pays. Le meilleur exemple à ce jour dans ce domaine est incontestablement les efforts conjoints de la République tchèque et de la Hongrie pour mettre au point un nouvel avion sans pilote (UAV), une démarche qui cadre parfaitement avec les tendances tactiques modernes de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord.

## Ouvrir la voie à l'intégration

Le domaine dans lequel la Hongrie, la Pologne et la République tchèque ont peut-être le plus à offrir se rapporte à la nécessité de promouvoir la stabilité en Europe de l'Est

et du Sud-Est. La grande majorité des ex-pays communistes sont unis par un objectif commun: leur adhésion à terme à l'OTAN et à l'Union européenne. Cet objectif constitue le mobile premier qui sous-tend leurs progrès graduels vers la «démocratie de marché» et l'établissement de relations plus stables avec leurs voisins. A cet égard, les trois nouveaux membres occupent une position virtuellement unique, en ouvrant la voie à l'intégration au sein de l'Europe. Pour ce qui a trait aux questions de sécurité, ils ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé depuis longtemps. Du point de vue économique et politique, ils sont désormais reconnus comme des pays stables, qui remplissent les exigences de la «démocratie de marché» et attirent de nombreux investisseurs étrangers, ce qui leur vaut d'être invités à entamer des négociations d'accession avec l'Union européenne.

Mais ils ont dû, eux aussi, partir pratiquement de zéro, après plusieurs décennies de dictature communiste. C'est précisément ce passé commun aux nouveaux membres et aux autres pays de la région qui leur permet d'être les mieux placés



*(De gauche à droite) Les premiers ministres Mikuláš Dzurinda de Slovaquie, Milos Zeman de la République tchèque, Viktor Orban de Hongrie et Jerzy Buzek de Pologne se serrent la main avant la réunion au sommet des pays de Visegrad, organisée à Bratislava le 14 mai pour promouvoir le renforcement de la coopération en Europe centrale.*

*(photo Belga)*

pour aider les pays candidats à parvenir à une intégration plus étroite avec l'Alliance, étant donné qu'ils disposent d'une expérience pratique du processus de réforme nécessaire.

Il est donc clair qu'en termes politiques et militaires, les nouveaux membres peuvent contribuer de manière significative à la sécurité de la région euro-atlantique. Pionniers du mouvement régional vers l'établissement d'économies de marché solides et de démocraties libérales, assorties de moyens de défense crédibles, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque sont exceptionnellement bien placées pour aider leurs voisins d'Europe de l'Est et de la région des Balkans qui cherchent à emprunter le même chemin pour adhérer à l'Europe. La nouvelle Alliance issue du Sommet de Washington se doit de reconnaître ce fait et de l'exploiter sans plus attendre, car il peut puissamment contribuer au renforcement d'une stabilité continentale essentielle pour tous. ■